LE MAGAZINE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DU VAR
N°15 - NOVEMBRE 2026

Le Var & vous



En action dans les territoires

COUP DE CŒUR
La Fête du livre du Var du 20 au 22 nov. 2026 au palais Neptune à Toulon

VIENS JE T'EMMÈNE...
HDE Var : plongez au cœur de la « Sorcellerie »

À TABLE !
La restauration dans les collèges

en action

3 LE DÉPARTEMENT EN IMAGES
Avec vous, près de chez vous, chaque jour

8 GRAND ANGLE
Les élus au cœur de l'action publique

22 AU PLUS PRÈS DE VOUS
Au cœur des cantons

26 COMPRENDRE
Le défi budgétaire pour dynamiser le service public

en lumière

28 AU SERVICE DES COMMUNES
Var ingénierie

30 AUTONOMIE
Loi de 2005 : 21 ans après, le défi de l'inclusion

35 INNOVATION
Porter le Var toujours plus loin !

38 COUP DE CŒUR
La Fête du livre du Var







42 ÉVÉNEMENT
Le 2e Sommet de l'IA

43 VIENS JE T'EMMÈNE...
Découvrir *Sorcelleries, entre symboles et sortilèges* à l'HDE Var

48 À TABLE !
Restauration scolaire, le choix de la qualité accessible à tous

OÙ TROUVER LE VAR & VOUS ?

Le magazine est diffusé gratuitement lors de manifestations événementielles. Il est également disponible à l'Hôtel du Département à Toulon, dans les lieux départementaux ouverts au public, dans les mairies... Il est téléchargeable sur le site www.var.fr

ABONNEZ-VOUS AUX MAGAZINES DU DÉPARTEMENT

Rendez-vous sur var.fr/mon-abonnement et recevez-les à domicile ou par courriel à chaque publication.

Le Département

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX var.fr

Directeur de publication : Jean-Louis Masson
Rédaction : Muriel Priad, Sabine Quilici, Audrey Arnaudo
Photo : Nicolas Lacroix, Samchedim Damen Debbih
Maquette : Isabelle Cilichini, création/réalisation graphique/suivi de fabrication
Photogravure : Graphic Azur - Impression : Imaye Graphic, tirage à 60 000 exemplaires - Dépôt légal à parution
N°ISSN 2970-6505 (imprimé) ISSN 2970-4405 (en ligne) - Coût de fabrication unitaire 0,42 euros TTC
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR Direction médias et événementiel
390, avenue des Lices - CS 41303 - 83076 Toulon Cedex
Site internet : www.var.fr - redaction@var.fr

PEFC Certifié PEFC www.pefc-france.org

Le Var une marque propriété du Département du Var

Tribune

La solidarité ne peut pas être une variable d'ajustement



Que signifie concrètement, la décentralisation pour un enfant placé, une personne âgée dépendante ou une personne en situation de handicap ? **Dans le Var, ces questions ne sont pas des lignes dans un budget. Ce sont des vies.**
Lorsqu'un enfant est confié à l'Aide sociale à l'enfance, notre responsabilité est de lui donner une protection, mais surtout une chance. Lorsqu'une personne âgée ne peut plus rester seule chez elle, l'APA permet de financer l'aide dont elle a besoin. Lorsqu'une personne en situation de handicap demande la PCH, derrière un dossier administratif, il y a souvent une famille qui cherche simplement à pouvoir vivre normalement.

C'est cela, le Département. Une collectivité qui intervient quand la vie devient plus difficile.
Mais cette solidarité a un prix. Et c'est là que le système actuel atteint ses limites. Au fil des décennies, l'État a confié aux Départements des responsabilités toujours plus importantes. L'aide sociale à l'enfance avec les grandes lois de décentralisation de 1983-1984. Le RMI en 2004, devenu RSA en 2009. La PCH en 2006. L'APA en 2002. Sur le papier, ces transferts étaient accompagnés de mécanismes de compensation. Dans la réalité, les besoins ont évolué beaucoup plus vite que les financements.

L'exemple du RMI est éclairant. En 2004, première année du transfert, les Départements ont dépensé près de 5,4 milliards d'euros, contre une compensation initiale de 4,94 milliards. Près de 457 millions d'euros d'écart dès la première année, finalement repris par l'État. Pourquoi est-ce important de le rappeler ? Parce que cela montre que le problème ne date pas d'hier. Et surtout parce qu'aujourd'hui, le Département ne maîtrise pas toujours les paramètres qui déterminent la dépense qu'il doit pourtant financer.

Dans le Var, nous le constatons chaque jour. Notre département compte plus d'un million d'habitants. Il connaît un vieillissement important de sa population et des besoins sociaux considérables. Nous devons accompagner les personnes âgées, soutenir les personnes handicapées, protéger les enfants confiés à l'ASE, accompagner les bénéficiaires du RSA vers l'emploi. Et derrière chaque politique, il y a des visages.

Je pense à ces jeunes que nous avons récemment reçus au Conseil départemental pour les féliciter d'avoir obtenu leur brevet, leur CAP, leur BEP ou leur baccalauréat alors qu'ils étaient pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Pour eux, quelques centaines d'euros investis dans un accompagnement peuvent représenter beaucoup plus qu'une dépense : c'est parfois la première preuve que la République croit en leur avenir.



Je pense aussi aux familles confrontées au handicap d'un enfant, pour lesquelles la PCH n'est pas une prestation abstraite : c'est une aide concrète pour adapter un logement, financer un équipement ou permettre davantage d'autonomie. Je pense enfin à nos aînés et à leurs familles, pour lesquels l'APA peut faire la différence entre rester chez soi dans de bonnes conditions et devoir renoncer à cette autonomie.

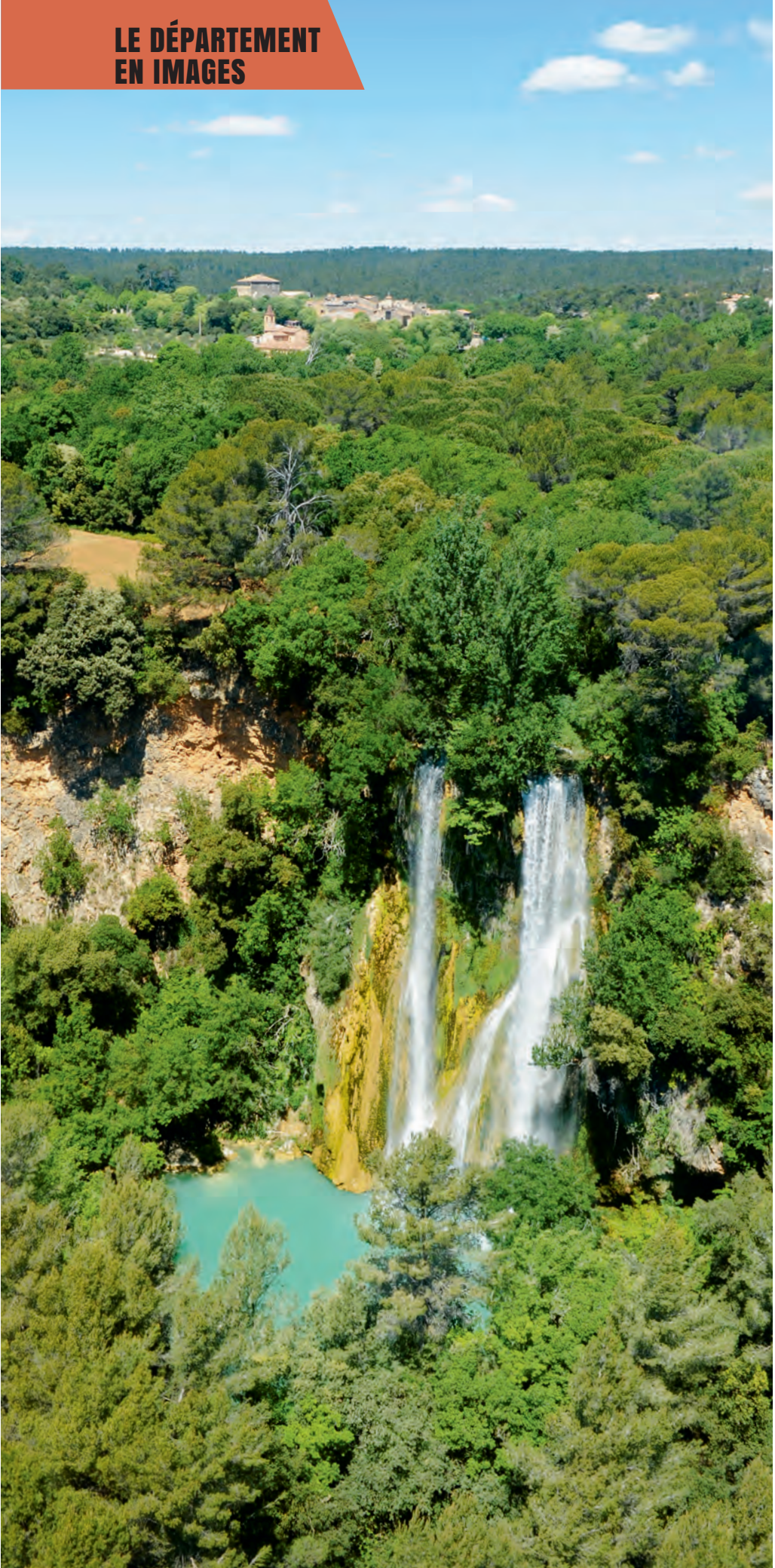
Nous ne voulons donc pas réduire ces dépenses. Nous voulons pouvoir continuer à les assumer dignement. C'est précisément pour cela que la question financière est devenue une question politique. Car lorsque les dépenses de solidarité progressent plus vite que les recettes dont disposent les Départements, il faut bien trouver l'argent quelque part. Et chaque euro supplémentaire consacré à une compétence nationale non suffisamment financée est un euro qui ne peut plus être consacré à une route départementale, à un collège, à une commune rurale, à la prévention des incendies ou à l'investissement. Ce n'est pas un choix entre la solidarité et les routes. **C'est un choix entre une solidarité que nous voulons continuer à développer et un système financier qui nous empêche progressivement de le faire.**
Le Var a choisi de ne pas subir. Nous expérimentons de nouvelles solutions, notamment en matière de protection de l'enfance. Nous développons l'accompagnement vers l'emploi avec Var insertion travail. Nous investissons dans nos collèges, nos routes et nos communes. Nous renforçons nos politiques de solidarité.

Mais nous demandons en retour quelque chose de simple : que l'État assume sa part. Je ne crois pas à une République qui ferait tout depuis Paris. Je crois à une République qui fait confiance à ceux qui connaissent le terrain. Le Département est précisément cette collectivité. Nous savons combien coûte une place en établissement. Nous savons ce que représente l'accompagnement d'un enfant. Nous connaissons les difficultés d'une famille confrontée au handicap. Nous savons ce que vivent nos communes et nos territoires ruraux.

Alors donnons-nous les moyens d'agir. La question n'est pas de savoir si le Département veut payer moins. La question est de savoir si nous voulons que demain, un président de Département puisse encore dire à une famille : *« Nous allons vous aider »*, sans être obligé de lui répondre quelques mois plus tard : *« Nous n'en avons plus les moyens. »* Pour ma part, je refuse cette perspective. La solidarité est une responsabilité. Nous l'assumons. Mais la solidarité nationale doit rester… nationale.

Et c'est pourquoi je défendrai toujours une règle simple : à chaque responsabilité doit correspondre une ressource suffisante, durable et maîtrisée. Parce que derrière les chiffres d'un budget, il y a toujours une personne.
Et c'est précisément pour ces personnes que nous devons défendre les Départements. ■

Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental du Var



Avec vous, près de chez vous, chaque jour

Faire avancer les territoires varois. Les accompagner dans leur pluralité et garantir leur équité. Améliorer le quotidien des Varoises et des Varois. Tel est le sens de l'action du président Jean-Louis Masson et de son assemblée départementale depuis octobre 2022.
Le Département du Var agit en réel bâtisseur qui aménage, qui investit, qui modernise. Découvrez en images un panorama de réalisations structurantes concrétisées au cours du mandat de Jean-Louis Masson.

Le Parc naturel départemental de Sillans-la-Cascade, une visite sous un autre angle
Des aménagements sont en cours sur le Parc naturel départemental de Sillans-la-Cascade, un Espace naturel sensible de 369 hectares. C'est un des sites les plus fréquentés du Var avec en été plus de 1 500 visiteurs par jour. Pour préserver ce joyau, et notamment l'accès à la magnifique cascade de 43 mètres, le Département met en place un nouvel itinéraire de balade, de la rive droite vers la rive gauche. Une passerelle piétonne donnera accès à un belvédère pour observer la cascade via un nouveau point de vue. Les travaux, d'un montant de plus de 1,3 M€, sont en cours de réalisation.

1 - Le collège Henri Nans à Aups
En septembre 2023, à Aups, les collégiens ont fait leur rentrée dans un collège totalement rénové. 28 M€ ont été engagés par le Département afin d'offrir de nouveaux espaces pour de meilleures conditions d'accueil et de travail.

2 - Routes : un réseau modernisé pour toujours plus de sécurité
Moderniser, sécuriser et rénover les routes départementales, c'est la priorité du Département. Tout au long de l'année, il investit dans des chantiers routiers afin d'offrir aux usagers un réseau de 3 000 km, plus sûr, plus fluide et adapté aux mobilités d'aujourd'hui.
Au Muy, des travaux d'un montant de 5 M€ ont permis la requalification et le désenclavement de l'entrée de ville.

3 - Le Musée virtuel du Var : l'art contemporain partout, pour tous
Rendre l'art contemporain accessible à tous. Tel est l'objectif du Musée virtuel du Var. Ce nouveau dispositif, lancé en 2025, permet de faire découvrir au plus grand nombre la Collection départementale d'art contemporain grâce à des supports numériques, écrans tactiles, casque de VR… Une nouvelle façon de vivre l'art contemporain. Entièrement gratuit et simple à mettre en place, ce Musée virtuel itinérant permet aux communes et aux établissements publics d'organiser des événements culturels autour de l'art contemporain, même dans des lieux inattendus.


1



2


3

PAGE 5 - Des gymnases modernes à proximité des collèges
Depuis plus de 20 ans, le Département mène un programme de construction d'équipements sportifs optimisés à proximité des collèges. Les collégiens, et même les associations sportives hors temps scolaire, peuvent pratiquer toutes sortes de disciplines pendant leurs cours d'éducation physique et sportive. Le gymnase du collège Jacques Prévert aux Arcs-sur-Argens a été inauguré le 26 septembre dernier.





1 - **Maisons départementales des enfants : protégeons nos enfants**
11 M€ ont été investis par le Département pour construire ou rénover des Maisons départementales des enfants, accueillant des mineurs de la protection de l'enfance.
« Au sein de nos Maisons départementales des enfants, nous offrons aux enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (Ase), un soutien matériel, éducatif et psychologique », confiait Jean-Louis Masson lors de l'inauguration de la Maison départementale des enfants Les Romarins à Six-Fours-les-Plages, en 2024.

2 - **Un nouvel Écomusée départemental des 4 Frères au Beausset**
Après deux ans de travaux, l'ancienne Maison départementale de la nature laisse place à l'Écomusée départemental des 4 Frères. Il ouvre ses portes au public en avril 2024. Véritable vitrine de la culture provençale, des savoir-faire locaux et du patrimoine naturel, culturel et vernaculaire varois, il propose deux expositions par an avec de nombreuses animations. ■

PLUS D'INFOS SUR var.fr



en action

8
GRAND ANGLE
Les élus au cœur de l'action publique

22
AU PLUS PRÈS DE VOUS
Au cœur des cantons

26
COMPRENDRE
Le défi budgétaire pour dynamiser le service public

28
AU SERVICE DES COMMUNES
Var ingénierie

30
AUTONOMIE
Loi de 2005 : 21 ans après, le défi de l'inclusion

35
INNOVATION
Porter le Var toujours plus loin !


Var
Le Département
VAR 1944
CD83

Les élus au cœur de l'action publique

Depuis octobre 2022, la présidence de Jean-Louis Masson marque un tournant majeur dans la gestion du Conseil départemental du Var. En confiant de véritables délégations de fonctions et de signatures aux vice-présidents et présidents de commissions et des missions à d'autres conseillers départementaux, le président a instauré une gouvernance inédite fondée sur des objectifs de réalisation, de la confiance et une décentralisation. L'objectif de cette méthode originale est clair : décupler l'efficacité de la collectivité pour agir plus vite et au plus près des besoins des 153 communes et du quotidien des Varoises et des Varois.

La méthode Jean-Louis Masson

Interview du président du Département du Var



Vous avez fait le choix inédit de confier des délégations de fonction et de signature à vos élus. Pourquoi cette décision et qu'implique-t-elle concrètement ?

Je suis un décentralisateur. Je pense que quand on anime un groupe, il faut révéler les talents, comme dans une équipe de rugby où ce n'est pas l'entraîneur qui joue sur le terrain. Donner des délégations à mes collègues, c'est renforcer le pouvoir du Département. C'est donner plus d'élan, plus de souffle, plus d'idées, plus de responsabilité. C'est cette démarche que j'ai voulue. Aujourd'hui, le Var est devenu un département dynamique avec des élus évalués sur leurs résultats. En laissant l'initiative aux élus, la dynamique collective l'emporte et je suis fier du travail de mes collègues.

Ces responsabilités déléguées et partagées rendent-elles l'action du Département plus rapide, plus efficace et plus proche du quotidien des habitants ?

Tout à fait. Un exemple concret est la délégation des Fonds d'intervention cantonaux : une enveloppe financière de 160 000 € par canton est laissée à la discrétion des conseillers départementaux pour soutenir les investissements communaux. Les décisions sont votées très vite en commission permanente et les fonds arrivent rapidement dans les communes. Jamais je ne suis intervenu pour contrecarrer la proposition d'un collègue. C'est dire si je souscris complètement aux arbitrages et aux décisions que prennent mes collègues de l'Assemblée départementale pour aider les maires. Le binôme Département-Commune est essentiel pour les politiques de proximité. Alors qu'on voit les difficultés de fonctionnement à l'Assemblée nationale, dans le département, les bus arrivent à l'heure, les écoles et collèges restent ouverts, les routes sont entretenues... Le Département et les communes font vivre le quotidien.

L'équité territoriale est un engagement qui vous tient à cœur…

L'équité territoriale est essentielle. J'ai visité récemment un village où l'école doit être reconstruite, mais la commune n'en a pas les moyens. Dans les petites communes, le Département intervient fortement, parfois jusqu'à 80 % de l'investissement. Pour les communes plus riches, plus grandes, le Département intervient moins. L'équité n'est pas une égalité arithmétique ou un guichet bancaire : c'est intervenir là où le besoin est le plus fort pour rendre service aux concitoyens. Le Département est un outil d'équité et de solidarité territoriales.





4 ans après votre arrivée à la présidence en octobre 2022, quelles sont les réalisations nées de cette méthode dont vous êtes le plus fier ?

L'image du Var s'est renforcée... Catherine Vautrin, lorsqu'elle était ministre des Solidarités, nous a demandé de mener une expérimentation sur la protection de l'enfance. Le ministre de l'Emploi a également sollicité le Département du Var pour apporter son expertise sur l'allocation unique de solidarité et le retour à l'emploi. Grâce au dispositif Var Insertion Travail, nous accompagnons les allocataires du RSA vers le marché du travail plutôt que vers l'assistanat, ce qui a permis de faire baisser de 10 % le nombre de bénéficiaires dans le Var, alors qu'il augmente ailleurs. En matière touristique, nous développons le tourisme des 4 saisons, le tourisme vert, le cyclotourisme et l'œnotourisme, en partenariat avec des régions italiennes comme la Toscane et la Ligurie. Sur le plan environnemental, nous menons un plan de rénovation des 70 collèges et de déploiement de l'énergie photovoltaïque. Nous aidons également les collèges privés.
Nous avons aussi réalisé les Chemins des paysages et *Var 1944, Les routes varoises de la liberté*, nous avons encore candidaté au Géoparc-Unesco.

Quel cap fixez-vous pour la suite du mandat ?

Il reste beaucoup à faire. Nous lançons l'initiative Lab IA pour maîtriser la donnée et mettre l'intelligence artificielle au service du Département et des Communes dès 2027. Je souhaite également simplifier les démarches administratives et apporter de la souplesse dans les marchés publics. Concernant la prévention des incendies, nous devons gagner en agilité et simplifier nos procédures afin de gérer durablement et de protéger efficacement nos forêts. Nous préparons une vision à long terme sur des grandes infrastructures routières, sur l'agriculture, sur l'autonomie et sur l'accès à la culture pour tous. Je tiens à remercier la majorité départementale de me faire confiance, et d'être des acteurs engagés et efficaces dans les projets de politique publique qui sont les nôtres.

Une méthode inédite

Dès son accession à la présidence du Conseil départemental du Var, Jean-Louis Masson a fait le choix d'engager une rupture majeure avec les modes de gouvernance traditionnels. Habituellement, au sein d'une collectivité départementale le pouvoir décisionnel et la capacité d'engagement juridique sont centralisés autour du président. Jean-Louis Masson a fait le pari inverse : celui d'objectifs financiers et de réalisation, de la confiance et de la décentralisation interne aux élus délégués à une compétence au sein de l'Assemblée départementale. Plutôt que d'attribuer de simples titres représentatifs ou protocolaires, le président Jean-Louis Masson a aussi délivré aux vice-présidents et aux présidents de commissions de véritables délégations de fonction et de signature. Il a également confié des missions avec des objectifs de réalisation concrets à des conseillers départementaux : créer la route Var 44, un Géoparc Unesco, des chemins varois de la spiritualité, développer une réflexion sur la décentralisation, des jumelages européens ou encore renforcer l'égalité des chances Femme/Homme…
Concrètement, avec son accord, chaque élu référent peut engager la collectivité, proposer des dossiers techniques et allouer les crédits budgétaires. Ils signent les actes administratifs relevant de leur périmètre d'action. Pour que cette délégation ne reste pas une intention théorique, chaque conseiller départemental délégué est adossé aux directions opérationnelles et aux services techniques du Département. L'élu devient l'interlocuteur direct des agents départementaux et un véritable ambassadeur de proximité sur les cantons.





UN MODÈLE LOCAL EN ÉCHO AU PLAIDOYER NATIONAL POUR UNE DÉCENTRALISATION SIMPLIFIÉE

Cette méthode de travail interne est le reflet direct des convictions institutionnelles défendues par Jean-Louis Masson à l'échelle nationale. Face à la centralisation d'État et aux lourdeurs technocratiques, il milite pour un État plus compact et des collectivités territoriales plus autonomes et responsabilisées. Dans le cadre du travail mené par les conseillers départementaux varois, notamment avec **Jean-Martin Guisiano**, sur la réforme des institutions, la Collectivité a formulé 36 propositions concrètes pour simplifier et renforcer le rôle de proximité des Départements, véritables « poumons de la République ». La gouvernance partagée instaurée dans le Var démontre qu'une gestion décentralisée et fondée sur la confiance est la clé de l'efficacité publique.



Les élus en action

En application de sa méthode inédite, Jean-Louis Masson a confié des lettres de missions à plusieurs conseillers départementaux : ingénierie territoriale, devoir de mémoire, grands événements… Marie Laure Ponchon, Marc Lauriol, Louis Reynier, Philippe Leonelli, Nathalie Janet, Laurent Bonnet, Jean-Martin Guisiano, Christian Simon apportent leur témoignage.

VAR 1944 - LES ROUTES VAROISES DE LA LIBERTÉ : LE DEVOIR DE MÉMOIRE



Philippe Leonelli, conseiller départemental, chargé de mission Débarquement de Provence : *« Pour honorer la mémoire des combattants, des résistants et des soldats qui ont participé au Débarquement de Provence en août 1944, le Département a créé le grand parcours historique et touristique Var 1944 - Les routes varoises de la liberté. Ce projet d'hommage national touche au cœur de notre histoire. Nous rappelons aux jeunes générations que la liberté dont nous jouissons aujourd'hui s'est jouée ici même, sur nos plages et dans nos collines varoises. Je tiens à dire à Jean-Louis combien c'est un honneur de travailler à ses côtés ».*

JUMELAGE ET OUVERTURE EUROPÉENNE : PARTAGER NOTRE IDENTITÉ

Nathalie Janet, conseillère départementale, chargée de mission Jumelage : *« Relancé par l'Assemblée départementale sous l'impulsion de Jean-Louis Masson, le jumelage permet de tisser des liens d'amitié et de coopération culturelle, touristique et éducative entre le Var et des territoires partenaires en Europe. Il fait rayonner notre identité varoise au-delà de nos frontières ».*



LE VAR AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE À PARIS

Christian Simon, conseiller départemental, chargé de mission Salon international de l'agriculture : *« Le Salon international de l'agriculture à Paris constitue une vitrine d'exception pour valoriser la richesse de notre terroir, l'excellence de nos produits locaux et le talent de nos agriculteurs. Grâce à la mission confiée par Jean-Louis Masson, je dispose des moyens nécessaires pour piloter la présence du Département, accompagner nos producteurs sur le stand du Var et promouvoir nos filières locales ».*



AIDE AUX COMMUNES : L'ALLIANCE SOLIDE ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LES MAIRES



Marc Lauriol, conseiller départemental, chargé de mission Aides aux communes et **Louis Reynier**, président de Var ingénierie : *« La mission confiée par le président Jean-Louis Masson nous permet de traiter les dossiers de subventions avec une réactivité inédite. L'enveloppe globale de l'aide aux communes est passée de 30 millions d'euros au début du mandat à 56 millions d'euros par an. Parallèlement, le Département a créé Var ingénierie, qui est présidée par Louis Reynier, une agence technique départementale chargée d'apporter une expertise juridique, financière et technique gratuite aux communes rurales démunies face à la complexité des projets. Qu'il s'agisse de rénover une école, d'aménager une place de village ou d'évaluer un chantier complexe, nous apportons aux maires l'argent et l'ingénierie nécessaire ».*



IMPLANTATION DES ÉQUIPES SUR LES CANTONS : PLUS DE PROXIMITÉ DES SERVICES

Marie-Laure Ponchon, conseillère départementale et présidente de la commission Patrimoine, chargée de mission Défense et Sécurité : *« Le binôme Commune / Département est issu de la Révolution française. Le Département doit rester bien implanté sur les cantons pour fournir sa palette de services aux Varoises et aux Varois. Pour faire des économies, on se devait de penser le patrimoine avec un objectif double : optimisation certes mais une présence cantonale maintenue. J'ai donc travaillé avec la direction de la Gestion immobilière et foncière pour réaliser un inventaire de toutes les propriétés départementales y compris les espaces naturels pour optimiser les implantations* (lire page 26). *Ce travail a permis de confirmer qu'au Luc-en-Provence, nous allons regrouper tous les services dans un pôle interservices départemental à proximité du cœur de ville comme celui qui existe à Sainte-Maxime ou à Brignoles qui regroupe le centre technique des routes, les agents des solidarités, les équipes de forestiers sapeurs, les éco-gardes de la plaine des Maures… »*

LA FLAMME OLYMPIQUE : LE VAR AU CŒUR DE LA CÉLÉBRATION DES JO DE PARIS



Laurent Bonnet, conseiller départemental, chargé de mission Passage de la flamme olympique : *« Le 10 mai 2024 a été une journée historique : le Var est le premier département français traversé par le relais de la Flamme olympique. Une fierté immense pour notre collectivité. Grâce à la mission confiée par notre président, j'ai pu coordonner ce rendez-vous unique avec l'ensemble des maires et des acteurs sportifs pour faire briller la diversité et la beauté du Var aux yeux du monde entier ».*



Et aussi...

Jean-Louis Masson a aussi fixé des objectifs sur d'autres thèmes comme l'emploi public des collectivités du Var, l'égalité des chances Femme/Homme, la politique de la ville, les chemins touristiques comme les chemins des paysages, les chemins varois de la spiritualité, la réalisation d'un plan varois de la sécurité et de la défense...

Pour un Var équitable, solidaire, enraciné et rayonnant

Pour concrétiser la gouvernance partagée et répondre aux attentes de l'ensemble des Varois, l'action du Conseil départemental du Var sous la présidence de Jean-Louis Masson s'articule autour de quatre piliers fondamentaux. Portés au quotidien par les élus, qu'ils aient une lettre de mission ou une délégation, ces quatre axes garantissent une action publique de proximité, humaine et ambitieuse sur tout le territoire.



L'équité territoriale

L'équité territoriale n'est pas une simple formule administrative. C'est la garantie qu'un habitant du Pays de Fayence ou du haut Var, bénéficie exactement de la même attention, des mêmes équipements et de la même protection qu'un habitant du littoral. L'Assemblée départementale s'y engage.

L'équité en chiffres

56 M€/an d'aide directe aux communes varoises.

3 000 km de routes départementales entretenues et sécurisées.

100 % des 119 communes du réseau public Var THD raccordées à la fibre optique.

59 M€/an consacrés à la protection incendie et aux moyens du SDIS 83, plus 1,5 M€ pour 2026.

Var Eau Solidaire, c'est **20 M€** sur 2026-2027 destinés à rénover les réseaux et soutenir de grands projets de sécurisation.

450 M€ pour la seconde phase du Plan de rénovation des collèges.

14 M€ pour le plan d'installation photovoltaïque sur les collèges.

VAR EAU 2050 : ANTICIPER ET SÉCURISER LA RESSOURCE EN EAU



Christine Niccoletti - vice-présidente, présidente de la commission Solidarités et ingénierie pour les territoires. *« Face aux changements climatiques et aux tensions hydriques récurrentes, le Département du Var a porté l'étude prospective Var Eau 2050. Elle a permis de dresser un panorama complet des ressources et d'anticiper les besoins sur 30 ans. Pour passer du diagnostic à l'action, le Département déploie son plan* Var Eau Solidaire, *une enveloppe de 20 M€ sur deux ans destinée à rénover les réseaux et soutenir de grands projets de sécurisation comme la* Liaison permienne, *estimée à 140 M€. Les territoires du haut Var avec Provence Verdon et le Pays de Fayence seront aussi soutenus dans le déploiement connexe pour les sécuriser en eau. Cet effort d'investissement massif s'accompagne d'un impératif de sobriété visant à économiser 22 millions de m³ d'eau, faisant du Département le véritable chef d'orchestre pour anticiper les périodes de sécheresse ».*



TRAVAUX ROUTIERS & MOBILITÉS DOUCES : LE VAR À LA POINTE

Claude Pianetti, vice-président, président de la commission Mobilités et infrastructures routières (territoire hors métropole), **Ludovic Pontone**, conseiller départemental, vice-président de la sous-commission Mobilités et infrastructures routières (territoire métropolitain) et **Andrée Samat**, vice-présidente du Département, présidente de la commission Développement durable, mobilités douces et performance énergétique *« Grâce à notre délégation, nous sommes directement sur le terrain aux côtés des agents de la voirie. Le réseau routier départemental comprend 3 000 kilomètres de routes et 4 000 ouvrages d'art. Nous devons en assurer la veille, l'entretien et la modernisation.*

Parmi les grands chantiers figurent la reconstruction du pont de la Galiote à Fréjus, nous pouvons citer l'aménagement de la traversée de Sillans-la-Cascade, les chantiers de sécurisation de la RD 206 à Ollioules ou de la RD 562 à Montauroux, ainsi que le retour aux 90 km/h sur plus de 265 km de voies adaptées. Le Var innove également avec des procédés plus respectueux de l'environnement, comme le chantier test d'enrobé recyclé à froid sur la RD 95 à Mazaugues, une première en France. Enfin, avec le Plan vélo 2023-2027, nous avons souhaité mettre un coup d'accélérateur sans précédent sur les voies vertes sur le canton du Luc-en-Provence ou celles du littoral et du Verdon, comme l'EV8 et les aménagements cyclables, pour répondre aux nouvelles mobilités ».



PROTECTION DES VAROIS AVEC LE SDIS DU VAR ET SÉCURITÉ : UN SOUTIEN AUX SAPEURS-POMPIERS

Françoise Legraïen, conseillère départementale, présidente du conseil d'administration du SDIS du Var : *« Avec le soutien de Jean-Louis Masson, j'ai été élue en juillet dernier à ce poste. Je suis très émue et fière de pouvoir m'investir dans cette nouvelle mission que je prends à cœur. Face à la multiplication des risques d'incendie, inondation et à la pression sur la chaîne de secours consécutive aux fermetures de services d'urgence, le Département soutient le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 83) à hauteur de 59 M€ par an.*

Le SDIS du Var, c'est près de 350 interventions par jour soit une toutes les 4 minutes ! Une décision politique unique a été prise d'augmenter le budget de 1,5 M€, suite aux terribles incendies de cet été 2026, soit une hausse de + 18 % depuis 2022.

Ce soutien se traduit aussi par le Plan de rénovation des casernes qui traite en priorité une vingtaine de centres d'incendie et de secours vétustes (tels que La Seyne-sur-Mer nord, Carcès et Draguignan). Il comprend également la création du pélicandrome sur la base d'Hyères-les-Palmiers pour le ravitaillement des avions bombardier ».



COLLÈGES & ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : UN PLAN DE RÉNOVATION AMBITIEUX

Valérie Rialland, conseillère départementale, présidente de la commission Collèges et **Andrée Samat,** présidente de la Société publique locale Var Énergies Renouvelables, qui porte le Plan de solarisation sur les toitures des collèges : *« L'épanouissement des collégiens varois repose sur des conditions d'étude et de pratique sportive optimales. Après une première phase d'un plan ambitieux de rénovation des collèges mobilisant près de 150 M€, le Département vient de voter une enveloppe budgétaire de 450 M€ pour la seconde étape. Modernisation du bâti, végétalisation des cours de récréation et amélioration des performances énergétiques des 71 collèges publics.*

Le Département s'engage aussi pour les équipements sportifs de proximité à l'image du gymnase du collège Jacques Prévert aux Arcs-sur-Argens et de celui du Luc-en-Provence. Et prochainement, la fin de la phase architecturale du gymnase du collège Jacques-Yves Cousteau à La Garde.

En parallèle, la tarification de la restauration scolaire est maintenue à 3,10 € le repas pour préserver le pouvoir d'achat des familles (lire notre article p 48). *En nous donnant le pouvoir d'arbitrer et de suivre directement la maîtrise d'ouvrage, la délégation accordée par Jean-Louis Masson nous permet de livrer dans les temps des collèges et des équipements sportifs durables et modernes ».*



L'IA ET LA FIBRE OPTIQUE : UN VAR 100 % CONNECTÉ ET INNOVANT POUR TOUS

Lætitia Quilici, vice-présidente du Département, présidente de la commission Numérique, enseignement supérieur, recherche et innovation : *« Pour lutter contre la fracture numérique, le Département du Var a pris la responsabilité de déployer le réseau d'intérêt public Var Très Haut Débit (Var THD) aux côtés de 11 Intercommunalités dans les zones non couvertes par les opérateurs privés. Aujourd'hui, l'intégralité des 119 communes du réseau public est raccordée à la fibre optique, garantissant un accès au très haut débit pour tous les foyers, entreprises et services publics du Var rural et périurbain. Cette dynamique s'accompagne d'une politique d'inclusion numérique à travers le dispositif France Numérique Ensemble. Dans notre mission de service public, c'est une belle réussite, que j'ai pu porter grâce à la confiance accordée par Jean-Louis Masson. J'ai pu la mener en pilotant directement les arbitrages techniques et financiers avec nos prestataires pour qu'aucun village varois ne soit oublié par la transition numérique. Mon prochain chantier est de créer une vraie dynamique d'utilisation de l'IA dans nos services aux habitants avec un mot : simplifier ».*



L'identité varoise

Le Var possède une identité forte et singulière : des Espaces naturels sensibles préservés, un terroir agricole varié, des traditions provençales et une histoire encore vivaces. Pour Jean-Louis Masson et l'Assemblée départementale, défendre cette identité n'est pas un regard nostalgique vers le passé, mais bien une vision vers l'avenir pour renforcer la cohésion sociale, soutenir l'économie locale et transmettre nos valeurs aux jeunes générations.



SOUTENIR NOS PRODUCTEURS ET NOTRE TERROIR

Louis Reynier, vice-président du Département, président de la commission Préservation des espaces forestiers et agricoles et des risques sanitaires : *« Notre agriculture est au cœur de l'identité varoise, de nos paysages et de notre souveraineté alimentaire. À travers la politique agricole départementale 2024-2028, nous agissons concrètement pour préserver le foncier agricole, favoriser l'installation des jeunes agriculteurs et soutenir nos filières face aux défis climatiques. La délégation que m'a confiée le président Jean-Louis Masson me permet d'être au plus près des producteurs, de les accompagner et de les défendre. Une enveloppe de 7 M€ a été votée depuis 2023 pour soutenir nos paysans et nos exploitations ».*

ESPACES NATURELS SENSIBLES & GÉOPARC SOCLE DE PROVENCE UNESCO : RÉVÉLER NOS PATRIMOINES IDENTITAIRES

Martine Arenas, vice-présidente du Département, présidente de la commission Environnement, Espaces naturels sensibles (ENS) et maisons de la nature : *« Avec ses 246 Espaces naturels sensibles, le Var figure parmi les premiers Départements propriétaires d'ENS. Pour vous les faire découvrir, grâce à la confiance accordée par notre président Jean-Louis Masson, j'ai lancé 5 chemins des paysages, proposant des itinéraires thématiques comme Balades en Préalpes varoises ou le parcours D'Histoire en histoires. En parallèle, je pilote la candidature au label Unesco du Géoparc - Socle de Provence (Maures, Esterel, Tanneron sur 59 communes de Sanary-sur-Mer à Cannes). Mené en concertation avec les communes, les associations et les acteurs socio-économiques, ce projet valorise notre patrimoine naturel et géologique, nos musées et permet de mieux comprendre notre géologie grâce à une formation qualifiante des professeurs de SVT en collège et lycée ».*



L'identité varoise en chiffres

59 communes varoises engagées dans la démarche du label UNESCO-Géoparc.

246 Espaces naturels sensibles protégés et valorisés par le Département.

80 ans du Débarquement de Provence célébrés à travers l'application et les itinéraires Var 1944.

1er Conseil départemental des jeunes mobilisé pour l'implication civique des collégiens.

Un label obtenu par le Département du Var : il devient un Centre Europe direct (CED) qui est une enceinte au sein des régions qui contribue à rapprocher l'Union européenne des citoyens et à promouvoir la participation de tous aux débats sur l'avenir de l'UE.



L'EUROPE AU SERVICE DES VAROIS : UN CENTRE EUROPE DIRECT

Christine Amrane, vice-présidente, présidente de la commission Europe et financements extérieurs : *« L'identité se transmet dès le plus jeune âge. À travers notre politique très active pour rapprocher le Var des institutions européennes, le président Jean-Louis Masson m'a demandé d'obtenir encore plus de financements européens pour nos projets. Un Centre Europe Direct a été créé et nous avons conçu une page Facebook pour faire connaître les opportunités de la politique européenne : appels à projets, possibilités de financement d'études, les programmes Erasmus, Life, Marittimo, le financement renaturation des terres incendiées… une Europe des peuples et des territoires et non plus une Europe technocratique… et en cela, nos territoires varois ont beaucoup à gagner ».*

LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DES VAROIS : AU CŒUR DE LA CULTURE PROVENÇALE

Véronique Lenoir, vice-présidente du Département, présidente de la commission Culture : *« Le président Jean-Louis Masson m'a demandé de lancer, en partenariat avec le CNRS et Aix-Marseille Université, un Atlas participatif des savoirs afin de préserver les connaissances locales et les savoir-faire identitaires du Var avant qu'ils ne disparaissent. Une initiative qui s'inscrit dans la candidature du futur Géoparc* Socle de Provence – Riviera française *au label Unesco. Nous avons aussi des lieux, des musées sur le Var qui valorisent nos coutumes, nos danses, nos instruments et musiques, nos traditions qu'il faut valoriser auprès de tous les publics. Ma collègue Martine Arenas pilote les Maisons départementales de la Nature et je dois saluer le travail de l'incroyable Écomusée départemental des 4 Frères au Beausset qui est un lieu vivant de mémoire et de transmission. Créé en avril 2024, il valorise la culture et les traditions provençales. Il s'est imposé pour proposer une programmation culturelle ambitieuse et accessible à tous ».*





Une solidarité digne

Être le chef de file des solidarités est une responsabilité immense : derrière chaque dossier, il y a des vies, des familles, des parcours fragiles. Le Conseil départemental du Var s'est organisé pour agir pour qu'aucun Varois ne soit laissé au bord du chemin. Il place la dignité, la fraternité et l'efficacité au centre de ses politiques sociales.

La solidarité digne en chiffres

> 60 % de retour à l'emploi en moins de 6 mois grâce à Var Insertion Travail.

90 M€/an consacrés à la Protection de l'enfance et à l'Aide sociale à l'enfance.

32 projets d'habitat inclusif soutenus sur **22** communes varoises.

3,10 € : tarif du repas de la cantine scolaire maintenu inchangé pour les familles.

8 CLIC subventionnés par le Département.

1 470 logements nouveaux subventionnés auprès des bailleurs sociaux depuis 2025.

Des dizaines d'activités « Culture pour tous » dans tous les quartiers dans le cadre de la politique de la ville.

INSERTION PROFESSIONNELLE : LE SUCCÈS DE VAR INSERTION TRAVAIL

Lydie Onteniente, conseillère départementale, présidente de la commission Insertion et action sociale : « *Var Insertion Travail redonne de l'espoir aux allocataires. La délégation de fonction que m'a confiée le président me permet de piloter directement ce partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, France Travail et le réseau associatif pour transformer la solidarité en tremplin d'insertion durable. Sur 12 000 demandes de RSA annuelles, grâce à un rendez-vous sous dix jours et un coaching intensif, plus de 60 % des personnes accompagnées retrouvent un emploi en moins de 6 mois. Fort de ce succès, le dispositif est étendu à l'ensemble des allocataires varois* ».





AUTONOMIE & GRAND ÂGE : VERS TOUJOURS PLUS D'INCLUSION

Françoise Legraïen, conseillère départementale, présidente de la commission Autonomie et handicap : « *Préserver le choix et le bien-être de nos aînés et des personnes en situation de handicap est notre priorité. Le Département investit massivement dans la réhabilitation d'EHPAD (Solliès-Pont, Cuers, Lorgues,Saint-Julien-le-Montagnier, Le Luc-en-Provence, Bargemon). Il s'affirme aussi comme pionnier de l'habitat inclusif, avec plus de 20 M€ investis et 450 Aides à la Vie Partagée disponibles d'ici 2035. Nous modernisons également nos services avec le e-portail Var Autonomie et des actions sont déployées pour plus de soutien aux aidants, à l'image de la Maison départementale des aidants au Luc-en-Provence. J'ai porté des rendez-vous clés comme le Mois des possibles qui célébrait les 20 ans de la loi sur le handicap. Changer le cadre de vie des personnes en perte d'autonomie est un engagement qui guide* ».

SOUTIEN AUX FAMILLES ET CADRE DE VIE SOCIAL

Le Département affirme son rôle de bouclier social auprès des familles varoises. Cela se traduit par la participation active de la collectivité aux Contrats de ville dans tous les quartiers prioritaires, l'assistance aux femmes victimes de violence, des assistants sociaux en gendarmerie, le maintien de la tarification de la restauration scolaire à 3,10 € par repas pour lutter contre l'inflation (lire notre article page 48), la professionnalisation des aides à domicile, et la revalorisation de l'indice kilométrique pour le transport des élèves en situation de handicap.



© Adobe stock



PROTECTION DE L'ENFANCE : DE NOUVELLES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES ENFANTS

Caroline Depallens, conseillère départementale, présidente de la commission Enfance et centre départemental de l'enfance : « *Garant de l'Aide sociale à l'enfance pour plus de 3 400 mineurs et jeunes majeurs du Var, le Département consacre près de 90 M€ par an à cette mission vitale. S'occuper des enfants en fragilité est plus qu'une compétence, c'est un devoir. Offrir un cadre bienveillant et sécurisant à ces enfants est une priorité absolue. La confiance du Président me permet de conduire de près la rénovation des anciennes structures (MECS) pour les transformer en véritables Maisons départementales des enfants - notamment aux Romarins à Six-Fours-les-Plages, Toulon, Pignans, La Garde, Pierrefeu-du-Var ou Les Arcs-sur-Argens. Au-delà du bâti, nous amplifions les actions éducatives et culturelles pour leur redonner le sourire et préparer leur avenir, tout en renforçant notre réseau grâce au nouveau protocole d'évaluation des informations préoccupantes signé avec 15 partenaires publics* ».

Le rayonnement du Var

Première destination touristique de France, le Var ne se contente pas de sa notoriété naturelle. Sous la présidence de Jean-Louis Masson, notre Département a su prouver sa capacité à innover, à accueillir les plus grands événements sportifs et à peser dans le débat institutionnel national. Il s'affirme comme un territoire moderne, leader et audacieux.





PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION TOURISME À L'ADF : LE VAR LEADER NATIONAL DU SECTEUR

Jean-Louis Masson, président du Conseil départemental du Var : « *Le Var est le premier département touristique de France. Présider la commission Tourisme aux Départements de France nous permet de partager notre savoir-faire varois et de porter une vision ambitieuse pour concilier attractivité économique, préservation de nos sites naturels et retombées directes pour nos commerçants et agriculteurs* ».

SOMMET DE L'IA ET FESTIVALS DES JEUX VIDÉO ET DES ARTS NUMÉRIQUES

Lætitia Quilici, vice-présidente du Département, présidente de la commission Numérique, enseignement supérieur, recherche et innovation : « *Du premier Sommet de l'IA au lancement des FOMO Festival et Var Gaming Festival, nous positionnons le Var à la pointe des technologies de demain. Nous avons financé à 80 % un mur XR à l'Université de Toulon (Télomédia). Grâce à l'autonomie de décision confiée par Jean-Louis Masson, nous faisons émerger un écosystème numérique attractif pour la jeunesse, les étudiants et les entreprises innovantes* ».



Le rayonnement du Var en chiffres

83 millions de nuitées touristiques par an : le Var, 1er département touristique de France.

1er département traversé par le relais de la Flamme olympique pour les Jeux Olympiques de Paris, le 10 mai 2024.

1er Sommet de l'IA, **1er** festival des arts numériques FOMO et **1er** Var Gaming festival organisés à l'Hôtel du Département.

34 propositions portées auprès de la Mission Woerth pour la simplification institutionnelle et la décentralisation.

80 % de financement départemental pour le mur XR Télomédia de l'Université de Toulon.

POLITIQUE SPORTIVE & GRANDS ÉVÉNEMENTS : LA CLASSIC VAR ET LE SOUTIEN AU SPORT POUR TOUS

Véronique Bernardini, conseillère départementale, présidente de la commission Sport et jeunesse : « *Du sportif amateur au champion de haut niveau, le Département soutient l'ensemble du mouvement sportif varois. Pour renforcer cette dynamique d'attractivité et grâce à ma délégation de signature, nous avons pu relancer La Classic Var, une course cycliste internationale majeure qui réunit les meilleures équipes mondiales sur nos routes. Le Département s'inscrit également dans l'héritage des grands événements avec le lancement de la campagne Le Var, terre de sport et la livraison de nouveaux gymnases à proximité des collèges* ». ■

Au cœur des cantons

23 cantons, 46 conseillers départementaux au service des territoires varois. École, centre-ville, aménagement sportif, médiathèque, pôle santé, Ehpad, routes communales et départementales, construction et rénovation de bâtiments publics…
Le Conseil départemental du Var accompagne les projets qui répondent aux besoins de votre quotidien.
Dans ce numéro, zoom sur 7 premiers cantons.



CANTON 1 - **BRIGNOLES**

QUELQUES PROJETS RÉALISÉS ET SUBVENTIONNÉS :

- Réhabilitation de l'aile ouest de l'Abbaye de La Celle
- Création du Pôle départemental médico-social à Brignoles
- Rénovation des 2 collèges Paul Cézanne et Jean Moulin à Brignoles
- Réaménagement du Parc départemental du château de Valbelle à Tourves
- Recalibrage et travaux d'enrobés sur la RD562 à Carcès
- Travaux de la RD554 entre Piegros et le quartier de Paris à Brignoles
- Travaux de confortement et de sécurisation de la falaise de Cotignac
- Aide à la rénovation thermique de l'Hôtel de ville du Val
- Aide à la rénovation de la salle des fêtes de Rougiers
- Travaux de sécurisation d'accotements et d'enrobés sur les RD22 et RD222 à Montfort-sur-Argens et sur la RD50 à Saint-Antonin-du-Var
- Travaux post incendie le long de la RD45 et du parc naturel départemental du Vallon Sourn à Correns



Les conseillers départementaux
du **CANTON DE BRIGNOLES**
Didier BRÉMOND & **Chantal LASSOUTANIE**



. BRIGNOLES . CARCÈS . LA CELLE . CORRENS . COTIGNAC . ENTRECASTEAUX . MONTFORT-SUR-ARGENS . ROUGIERS . . SAINT-ANTONIN-DU-VAR . TOURVES . LE VAL . VINS-SUR-CARAMY

CANTON 7 **GARÉOULT**

QUELQUES PROJETS RÉALISÉS ET SUBVENTIONNÉS :

- Rénovation du collège Guy de Maupassant à Garéoult
- Aménagement des RD14 et 81 avec la création de des voies vertes à Pierrefeu du-Var et à Rocbaron
- Réfection de la RD13 à Carnoules, de la RD12 à Camps-la-Source et des accotements de la RD68 à Néoules
- Reprise des enrobés sur la RD12 à Puget-Ville, la RD202 à Méounes-lès-Montrieux et RD5 à La Roquebrussanne
- Travaux innovants d'enrobés à émulsifiant biosourcé de la RD14 à Mazaugues
- Aide à la rénovation de l'ancienne cave coopérative et à la construction de l'Hôtel de ville à Carnoules et de la place centrale de Puget-Ville
- Aide à la création d'une ferme maraichère municipale à Rocbaron
- Aide à la reconstruction de l'école maternelle à Forcalqueiret et de l'école Les Horts à Sainte-Anastasie-sur-Issole





Les conseillers départementaux du **CANTON DE GARÉOULT** **Jean-Martin GUISIANO** & **Marie-Laure PONCHON**



. CAMPS-LA-SOURCE . CARNOULES
. FORCALQUEIRET . GARÉOULT . MAZAUGUES
. MÉOUNES-LÈS-MONTRIEUX . NÉOULES
. PIERREFEU-DU-VAR . PUGET-VILLE
. ROCBARON . LA ROQUEBRUSSANNE
. SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE

CANTON 18 **- SOLLIÈS-PONT**



Les conseillers départementaux du **CANTON DE SOLLIÈS-PONT** **Bruno AYCARD** & **Véronique BACCINO**



. SOLLIÈS-PONT . BELGENTIER
. CUERS . LA FARLÈDE
. SOLLIÈS-TOUCAS . SOLLIÈS-VILLE

QUELQUES PROJETS RÉALISÉS ET SUBVENTIONNÉS :

- Réhabilitation des collèges La Ferrage à Cuers, Vallée du Gapeau et Lou Castellas à Solliès-Pont et André Malraux à La Farlède
- Reprise des enrobés de la RD97 à Solliès-Pont avec un liant biosourcé, de la RD554 à Belgentier et de la RD67 à Solliès-Ville
- Création d'un carrefour giratoire entre la RD97 et l'échangeur Nord de la A57 à Cuers et du carrefour avenue Casabianca avec la RD554 à Solliès-Toucas
- Rénovation et reconstruction des Ehpad Félix Pey à Solliès-Pont et Saint-Jacques - les Capucines à Cuers
- Aide à la création de 3 habitats partagés et inclusifs pour les personnes âgées et handicapées à Solliès-Pont
- Aide à la requalification urbaine du quartier de la Guibaude, de l'avenue de République et de l'extension de l'école Jean-Monnet à la Farlède





Les conseillers départementaux
du **CANTON DE SAINT-RAPHAËL**
Guillaume DECARD &
Françoise DUMONT



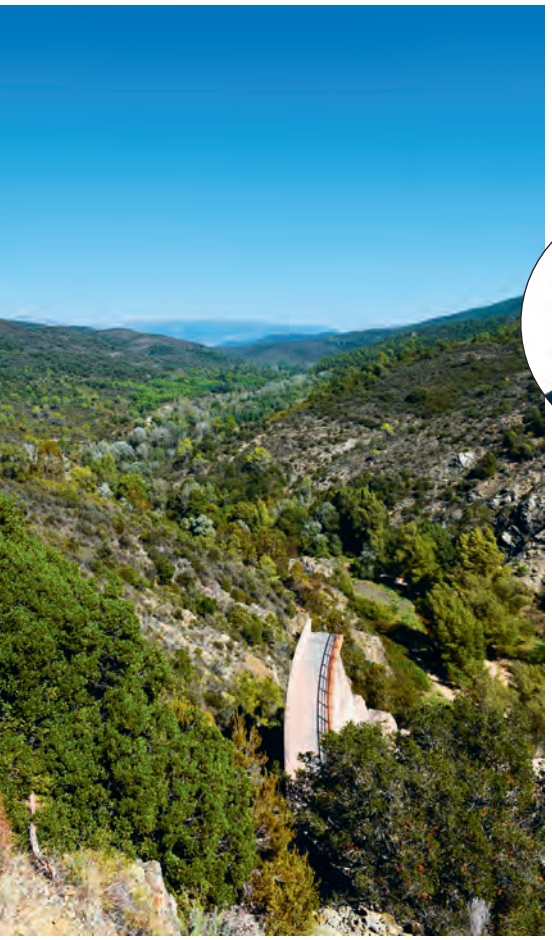
. SAINT-RAPHAËL . FRÉJUS (partie)
. LES ADRETS-DE-L'ESTÉREL



CANTON 14
SAINT-RAPHAËL

QUELQUES PROJETS RÉALISÉS ET SUBVENTIONNÉS :

- Rénovation du collège Alphonse Karr et entretien du collège de l'Estérel à Saint-Raphaël
- Travaux de confortement du glissement de terrain sur la RD837 et de sécurisation et élargissement d'accotement de la RD237 aux Adrets-de-l'Estérel
- Travaux de sécurisation et de confortement des murs et talus de la RD559 à Saint-Raphaël
- Aides aux festivités du 80e anniversaire du Débarquement de Provence et 1er totem de Var 1944, les routes varoises de la liberté sur la plage du Dramont à Saint-Raphaël
- Travaux de protection des Espaces naturels sensibles de la Pointe de l'Observatoire, Cap Roux, Aiguebonne et Santa Lucia à Saint-Raphaël
- Aide à la construction d'un nouvel accueil thérapeutique de jour autonome à Saint-Raphaël
- Aide à la création d'un musée des Miss France, rénovation du complexe sportif Roland Garros, requalification et végétalisation de la place Giannetti à Agay à Saint-Raphaël
- Aide à l'aménagement du parc de loisirs de la Source aux Adrets-de-l'Estérel



CANTON 5 - FRÉJUS

QUELQUES PROJETS RÉALISÉS ET SUBVENTIONNÉS :

- Sécurisation pour le public et aménagement des ruines du barrage du Parc naturel départemental de Malpasset
- Rénovation des 3 collèges François Léotard, Villeneuve et Les Chênes (et le gymnase)
- Travaux de sécurisation et d'élargissement de la RD8 entre Fréjus et Roquebrune-sur-Argens et reprise de la chaussée
- Remise à niveau de la Piste cyclable du littoral le long de la plage de Saint-Aygulf
- Poursuite de la procédure d'enquête publique pour la reconstruction du Pont de la Galiote
- Aide à la création d'habitat inclusif et partagé pour personnes handicapées "Résidence Ciamin"
- Aide à la rénovation de la salle des sport Sainte-Croix, de l'handiplage de la Base nature, à la création de la Maison des étangs de Villepey
- Aménagement et équipement du hall d'accueil de l'office de tourisme



Les conseillers départementaux
du **CANTON DE FRÉJUS**
Christophe CHIOCCA &
Sonia LAUVARD



. FRÉJUS (partie)

CANTON 16 - **LA SEYNE-SUR-MER 1**

QUELQUES PROJETS RÉALISÉS ET SUBVENTIONNÉS :

- Rénovation des 3 collèges Henri Wallon, Marie Curie et Paul Éluard
- Création d'une piste cyclable entre le pôle d'échanges et le giratoire de la Pyrotechnie
- Réhabilitation du parc départemental naturel du Fort Napoléon pour intégrer le chemin des paysages d'Histoire en Histoires
- Réfection des enrobés de la RD18 et création de la voie verte jusqu'à la gare SNCF
- Aide à la création de l'Institut médico-éducatif Léo Lagrange
- Installation d'un service Premier accueil social au Centre Hermès



- Aides au CCAS pour les résidences Autonomie Ambroise Croizat et Jean Bartolini et aux actions de prévention spécialisée sur le quartier Berthe
- Aides aux travaux de l'école Victor Hugo et Mabily-Verne
- Aménagement du complexe sportif Scaglia et du gymnase Langevin
- Aide aux aménagements urbains du cœur de ville



Les conseillers départementaux du **CANTON LA SEYNE-SUR-MER 1**
Lydie ONTENIENTE & **Ludovic PONTONE**



CANTON 17 - **LA SEYNE-SUR-MER 2**

QUELQUES PROJETS RÉALISÉS ET SUBVENTIONNÉS :



- Travaux d'entretien du collège Louis Clément et lancement des pré-études techniques d'un gymnase à Saint-Mandrier-sur-Mer
- Travaux des 2 collèges de Font de Fillol et Reynier à Six-Fours-les-Plages
- Réaménagement de l'avenue de la mer section 2 : Augias / Bucarin à Six-Fours-les-Plages
- Travaux de requalification de l'avenue Pablo Neruda sur la RD18 à La Seyne-sur Mer
- Travaux de continuité de la piste cyclable et reprise d'enrobé du secteur Pin Rolland à Saint-Mandrier-sur-Mer
- Création du giratoire Cros-Boyer de la RD 63 à Six-Fours-les-Plages
- Aides à la création de la médiathèque François Montagne et à la rénovation de l'Hôtel de ville à Saint-Mandrier-sur-Mer
- Aides à la construction de deux nouvelles écoles, de leur restaurant scolaire, d'un pôle médical pluriprofessionnel et du Parc de la Méditerranée à Six-Fours-les-Plages
- Aides à la rénovation de la Maison pleine nature à Janas, d'un terrain multisports sur le complexe sportif Passaglia et de l'institut Villa Pacha à La Seyne-sur-Mer ■



Les conseillers départementaux du **CANTON LA SEYNE-SUR-MER 2**
Séverine MATHIVET & **Joseph MULÉ**



. LA SEYNE-SUR-MER (partie)
. SAINT-MANDRIER-SUR-MER
. SIX-FOURS-LES-PLAGES

Le défi budgétaire pour dynamiser le service public

Optimisation immobilière, transition énergétique et numérique : découvrez comment notre collectivité se réinvente face à l'inflation, la baisse des recettes, la hausse des dépenses sociales…



« *Rationaliser, c'est réduire les coûts de la machine administrative pour réinjecter ces marges de manœuvre financières dans le service public et l'aide aux Varoises et Varois* », contextualise Jean-Louis Masson, président du Conseil départemental du Var.

Le premier grand levier d'action concerne l'énergie. Le Département gère quotidiennement un grand parc immobilier composé de 380 bâtiments. « *Une gestion optimisée et centralisée des factures de l'ensemble de ces sites est désormais en place. Mais la véritable révolution consiste à devenir producteur de sa propre électricité pour échapper à la flambée des prix de l'énergie. C'est tout l'enjeu de la création de la Société publique locale (SPL) Var Énergies Renouvelables. Son but ? Favoriser l'autoconsommation en utilisant les toits ou les terrains départementaux pour produire une énergie verte qui viendra directement alimenter les bâtiments de la collectivité* », détaille Andrée Samat, vice-présidente du Département, présidente de la SPL Var Énergies Renouvelables.

Cette ambition énergétique se traduit déjà concrètement dans les collèges varois, grands consommateurs d'énergie. Aujourd'hui, 20 installations produisant des énergies renouvelables sont actives sur les toits ou dans l'enceinte de ces établissements. Pour consommer moins, le Département investit aussi dans des équipements de pointe. L'exemple emblématique de 2025 est le collège Maurice Ravel, à Toulon. « *Il est le tout premier établissement du Var à être équipé d'un système de chauffage hybride (alliant le gaz et des pompes à chaleur électriques). Bilan de l'opération : une économie d'énergie estimée à 30 % sur la consommation globale de l'établissement* » précise Andrée Samat.

Et aussi, face à l'enjeu majeur de la préservation de la ressource en eau sur notre territoire, le Département fait sa part en s'engageant dans le Défi sobriété -10 % d'eau, déployé entre octobre 2023 et juin 2026. En ciblant 31 sites pilotes comme des collèges, espaces verts, bâtiments administratifs… la collectivité a surpassé son objectif avec une baisse de 14 % de sa consommation d'eau.



Optimiser son parc immobilier

« *Sur le plan strictement immobilier, l'année 2025 a été marquée par la mise en place d'un* schéma directeur du patrimoine immobilier départemental. *Derrière ce terme administratif se cache une démarche de bon sens : réaliser un grand inventaire pour piloter le parc, optimiser les dépenses et rationaliser géographiquement l'implantation des services sur le territoire* », explique Marie-Laure Ponchon, conseillère départementale, en charge du Patrimoine immobilier départemental.

Sur le terrain, cette volonté s'est traduite par exemple à Brignoles où le futur Pôle médico-social permettra de regrouper cinq sites actuels en un seul bâtiment d'ici le premier trimestre 2028. « *Le bénéfice est double : un meilleur accueil pour le public et 200 000 € d'économies de loyers chaque année* », annonce Marie-Laure Ponchon. Le Département poursuit également sa démarche de vente des biens immobiliers et fonciers devenus inutiles pour ses missions. « *Même si les montants varient d'une année sur l'autre selon les biens vendus et les procédures de ventes - avec plus de 3,6 M€ de ventes en 2024 - cette gestion active a encore permis de faire rentrer 343 450 € dans les caisses en 2025* », conclut Marie-Laure Ponchon. ■



L'ÉQUATION BUDGÉTAIRE

Le poids des solidarités : l'action sociale est le premier poste de dépense du Département, représentant un budget de 770 M€ en 2025.

L'effet ciseau : le Département doit faire face à un reste à charge de 370 M€, qui pèse de plus en plus lourd sur les allocations individuelles de solidarité, qui s'élève à 428,9 M€.

L'objectif des économies : c'est en stabilisant ses dépenses de fonctionnement (1 298,9 M€ en 2025, soit une baisse de 0,1 % par rapport à l'année précédente) que la collectivité peut dégager des marges de manœuvre.

Préserver l'investissement local : ces économies permettent de sanctuariser l'aide sociale, mais aussi de maintenir un soutien fort aux 153 communes (56 M€ investis), de poursuivre les investissements dans différents domaines, la route, les collèges…





LA PERFORMANCE ADMINISTRATIVE EN LIGNE DE MIRE

Portée par la Direction générale adjointe chargée de la Modernisation et de la Performance de l'Administration (MPA) du Département du Var, la recherche d'efficience s'est accélérée cette année. Pour réduire durablement ses coûts de fonctionnement, le Département généralise l'usage pragmatique de l'intelligence artificielle comme la transcription, l'analyse juridique, les prévisions fiscales… Combinées à la dématérialisation des circuits internes, ces innovations libèrent un temps précieux pour les agents au bénéfice direct des Varoises et des Varois.





Var ingénierie

Pour concrétiser leurs projets d'aménagement, les petites communes se heurtent souvent à la complexité des normes et au manque d'ingénierie technique. Afin de garantir une équité entre les territoires varois, le Département a créé l'agence technique Var ingénierie. Elle propose un accompagnement sur-mesure de A à Z, gratuit pour les communes rurales adhérentes.

Créée sous la forme d'un établissement public administratif le 27 novembre 2024 à l'initiative du Conseil départemental du Var, l'agence Var ingénierie apporte une assistance technique, juridique, administrative et financière aux communes et intercommunalités. L'objectif est clair : éviter les inégalités entre les grandes agglomérations et les villages des moyen et haut Var. Et pour ce faire, le Département a instauré une règle clé : la gratuité totale de la cotisation et des conseils de base pour les communes rurales. À son lancement, 66 communes ont immédiatement adhéré. Aujourd'hui, l'agence rassemble 87 membres, dont le Département, 3 intercommunalités et 83 communes.

De l'étude de faisabilité à la livraison des travaux, Var ingénierie intervient à chaque étape : clarification des besoins, rédaction des cahiers des charges, recherche de cofinancements et accès à une centrale d'achat dédiée.
Sur le terrain, la dynamique est bien engagée : 65 projets d'aménagement sont actuellement accompagnés et 19 opérations ont déjà été finalisées. « *Les interventions couvrent les besoins essentiels de la population varoise : 32 % concernent les bâtiments publics comme les écoles ou mairies, 29 % touchent à l'ingénierie de l'eau et de l'assainissement - cruciale face au changement climatique, le reste se répartissant entre l'aménagement (19 %) et la voirie (17 %)* », souligne Louis Reynier, président de Var ingénierie. Une équipe d'une dizaine d'agents départementaux mis à disposition, réunissant architectes, ingénieurs voirie, spécialistes de l'eau et de l'aménagement, pilote la préparation des chantiers.

Var ingénierie met aussi à disposition de ses adhérents l'outil **Ma Com'une**, une solution numérique permettant aux mairies de générer simplement des supports d'information budgétaire lisibles pour leurs habitants.



Des exemples de projets concrets

À La Verdière, *(ci-contre)* les réseaux d'eau potable et de voirie des chemins du Jas et de Chicheri (257 000 € HT sur 750 mètres) ont été modernisés. De plus, un schéma directeur des eaux pluviales (40 000 € HT) a été réalisé.

À Artigues, l'agence a guidé la commune pour recruter une maîtrise d'œuvre spécialisée dans le bâti ancien et monter le dossier de subvention auprès de la Région pour la restauration de l'église Sainte-Foy.

À Nans-les-Pins, l'expertise technique a permis de débloquer la réalisation des travaux d'assainissement collectif en accompagnant la commune pour la sortie de son contrat de concession.

À Trigance, *(page 29)* Var Ingénierie a aidé la municipalité pour réaménager et désimperméabiliser la cour d'école de 200 m² (79 000 € HT), améliorant la sécurité et la gestion des eaux pluviales tout en réduisant le coût final des travaux.

À Saint-Paul-en-Forêt, *(bas page 29)* c'est un accompagnement sur la phase pré-opérationnelle pour l'extension du groupe scolaire (1,84 M€ HT sur 530 m²), comprenant une cantine, une salle de motricité et deux classes.





3 questions à...



Louis Reynier, vice-président du Département et président de Var ingénierie

Pourquoi le Département a-t-il créé Var ingénierie ?

En tant que chef de file des solidarités territoriales, le Département du Var doit garantir l'équité d'accès aux services publics. Face à la lourdeur des normes et de la commande publique, les maires ruraux ont besoin d'experts pour sécuriser leurs choix et éviter la paralysie de l'investissement local. En créant Var ingénierie et en sanctuarisant la gratuité pour la ruralité, nous apportons une réponse concrète aux attentes du terrain.

La délibération de juin 2026 confirme l'arrivée de nouveaux adhérents. Quel bilan tirez-vous ?

Le bilan est excellent. Lors du Conseil d'administration du 9 juin 2026, nous avons accueilli la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon ainsi que les communes de Forcalqueiret, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Le Thoronet. Avec 87 membres et des dizaines de chantiers suivis, l'agence démontre toute son utilité. Qu'il s'agisse de rénover une école ou de protéger la ressource en eau, nos équipes apportent un soutien décisif.

Quel message souhaitez-vous adresser aux élus varois ?

Que Var ingénierie est leur partenaire de proximité. De la définition précise du besoin jusqu'au recrutement du maître d'œuvre, nous sécurisons leurs marchés et optimisons leurs cofinancements pour que chaque projet voie le jour sereinement.

21 ans après, le défi de l'inclusion

L'autonomie est un défi à relever, qui demande engagement, volonté et adaptabilité des politiques publiques. Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, l'accessibilité universelle et le droit à la compensation du handicap ont été érigés en principes. Le Département du Var n'a de cesse de répondre à cette obligation.



© Adobestock





“Le mois des possibles”, une réponse concrète

Et si, pendant un mois, on changeait de regard sur le handicap ? Et si l’on parlait moins de limitations, et davantage de possibilités, de projets, de rêves ? C’est l’esprit du Mois des possibles, proposé en 2025 par le Département du Var, à l’occasion des 20 ans de la loi du 11 février 2005 sur l’égalité des droits et des chances.

Du 11 février au 26 mars 2025, le Département a proposé une programmation qui a fait le choix d’une inclusion vivante, joyeuse et ouverte à tous. *« Pendant plusieurs semaines, les équipements départementaux sont devenus des lieux de découvertes et d’expériences partagées »*, indique Françoise Legraien, présidente de la commission Autonomie et handicap.

À l’Écoferme départementale de la Barre à Toulon, la réalité virtuelle a permis de plonger au cœur de la biodiversité marine ou d’explorer une épave. Aux Archives départementales du Var à Draguignan, les jeux adaptés ont permis de partager un moment ludique. À la Maison départementale de la nature du Plan à La Garde, sport et culture se sont rencontrés le temps d’une journée. Au programme, près de 70 rendez-vous gratuits ont eu lieu : ateliers, balades, rencontres, initiations, jeux, visites d’expositions, concerts, spectacles et conférences, et tous ont rencontré un vif succès.

L’Abbaye de La Celle, l’Écomusée départemental des 4 Frères au Beausset, le Muséum départemental du Var à Toulon, l’Hôtel départemental des expositions du Var à Draguignan, mais aussi les collèges du Muy et de Vidauban et des espaces naturels sensibles du Département ont été investis via ce programme haut en couleurs.

« Le mois des possibles » trouve son prolongement en 2026, avec une nouvelle programmation, qui va se décliner tout au long de l’année. En prime, le Département du Var a candidaté avec ce projet au Prix de l’innovation des Départements de France. Cette distinction, qui récompense les meilleures initiatives de politiques publiques menées par les Conseils départementaux, permettrait de gagner encore en visibilité, et, qui sait, de dupliquer dans d’autres territoires ce qui constitue aujourd’hui l’ADN du Département du Var.

(La remise des prix a eu lieu en octobre 2026, alors que le magazine était déjà finalisé. Nous ne pouvons indiquer si nous sommes, ou pas, lauréats)



Initiation au longe-côte : un bel exemple

Début septembre, la plage de la Bergerie, à Hyères-les-Palmiers, a pris des airs de terrain d’aventure. Une vingtaine de pensionnaires des structures adaptées du Département, accompagnés de leurs éducateurs et encadrés par les moniteurs du Comité départemental de randonnée pédestre du Var, ont découvert les plaisirs du longe-côte.

Pour la plupart d'entre eux, c’est une première. Dans l’eau, chacun avance à son rythme, dans un cadre sécurisé et adapté aux capacités de tous.

« Nous poursuivons la logique du mois des possibles, et nous proposons des activités tout au long de l’année », souligne Michel Benigni, responsable du pôle sport au Département du Var. Et à voir les sourires sur les visages à la sortie de l’eau, le pari est largement gagné !

La parole aux élus…



Jean-Louis Masson,
président du Département du Var

« Notre objectif aujourd'hui est de proposer des projets, non pas simplement pour se conformer à la loi, mais d'aller plus loin, parce que l'inclusion est une conviction. Depuis 2022, le Département s'est affirmé comme le pilote et le coordinateur du développement de l'habitat inclusif. En présidant la Commission des financeurs, nous fédérons l'ARS, les bailleurs sociaux – comme la SAGEM – et l'ensemble des partenaires pour bâtir une politique territoriale unifiée. »



Françoise Legraïen,
présidente de la commission Autonomie et handicap

« Le handicap ne doit pas déterminer ce que l'on peut découvrir, pratiquer, apprendre ou partager. Participer, expérimenter, être partie prenante, c'est trouver sa place et être reconnu dans ses droits et sa dignité. »

S'engager, pour changer le regard

Rendre les bâtiments et espaces accessibles, c'est le point de départ de l'inclusion. Aujourd'hui, cette dynamique consiste aussi à faire des personnes en situation de handicap des citoyens légitimes, à même de vivre en autonomie, et d'investir dans leur temps de loisirs les lieux culturels, les installations sportives, les sites naturels. L'objectif est d'en finir avec le droit à l'égalité pour évoquer l'égalité réelle, vécue et éprouvée, celle qui fait changer le regard sur la différence.

Habitat inclusif : vivre chez soi, sans être seul

Depuis 2022, le Département soutient le développement de l'habitat inclusif, via l'Aide à la vie partagée (AVP). L'ambition, encadrée par la loi Élan de 2018, est de proposer à des personnes âgées et des personnes en situation de handicap un logement adapté qui permette à chacun de garder son indépendance tout en conservant une vie sociale.
Au plus près des commerces, des services, et des transports, chaque habitant dispose de son propre logement et conserve ainsi son intimité et ses habitudes de vie.



Chacun peut aussi choisir de participer à des activités et à des temps de convivialité dans des espaces partagés. *« Construit avec les habitants et animé par le porteur du projet, ce dispositif permet de créer du lien, de lutter contre l'isolement et de favoriser les échanges au quotidien, dans le respect des envies et du rythme de chacun. C'est un véritable projet de vie que les bénéficiaires bâtissent »* explique Françoise Legraien, pleinement mobilisée sur ce projet.

Pour rendre cette vie collective possible, le Département finance l'Aide à la vie partagée, une aide individuelle pouvant atteindre 7 500 euros par an et par habitant. Versée au porteur de projet, elle permet à ces habitats innovants de voir le jour, sur l'ensemble du département. Chaque projet d'habitat inclusif est en effet une création unique, adaptée à son contexte local. On y trouve des colocations en ville ou parfois dans des zones plus rurales mais dynamiques, des résidences intergénérationnelles ou des logements diffus.

C'est cette adaptabilité qui donne tout son sens à cette initiative. Parce que les parcours de vie et les besoins sont très différents, et évolutifs, il faut proposer des solutions adéquates. *« En développant l'habitat inclusif, le Département développe une conviction forte : l'inclusion est un devoir et les plus fragiles peuvent aussi avoir le choix : de leur lieu de vie, et de leur quotidien »*, précise l'élue. Après trois appels à manifestation d'intérêt, 40 projets, financés par le Département du Var et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), ont été retenus jusqu'en 2031, pour une enveloppe de plus de 10 M€.

Dans le Var, 21 projets sont aujourd'hui ouverts dans 24 communes, permettant déjà à 163 Varoises et Varois de bénéficier de cette solution, dont 40 personnes âgées et 123 personnes en situation de handicap. Et le mouvement va se poursuivre : d'ici 2030, le Département prévoit de consacrer plus de 3 M€ par an à l'Aide à la vie partagée, afin d'élargir le dispositif à 450 bénéficiaires.

ACCOMPAGNER UN PROCHE, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le Département, conscient qu'une partie de la population accompagne un de ses proches, et se retrouve en situation d'aidant, a ouvert en 2017, au Luc-en-Provence, la Maison départementale des aidants. Lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'évaluation, de soutien et d'orientation, cet établissement est ouvert à tous les proches aidants du Var qui ont à leur charge une personne adulte en situation de handicap, ou une personne âgée en perte d'autonomie. L'objectif est de les renseigner sur les dispositifs et l'offre médico-sociale proposés sur l'ensemble du département et de les accompagner. Des permanences et animations sont d'ailleurs organisées sur tout le territoire varois. C'est dans cet esprit, et pour sensibiliser aux difficultés rencontrées, que le Département organise un ciné débat autour du film « La promesse de l'aidant ».

Sorti en 2022, ce long métrage retrace le parcours de deux familles face à la perte d'autonomie, aux difficultés de l'accompagnement, et aux tensions qui peuvent survenir. Il met aussi en lumière l'importance pour un aidant de prendre soin de soi pour éviter le phénomène d'épuisement. La projection du film sera suivie d'un débat, animé par Ludovic Fabre, docteur en neuropsychologie, et les professionnels de la Maison départementale des aidants.

Contact : var.fr - Accueil Maison départementale des aidants 04 94 50 04 53 ou 06 48 56 01 57.
Des permanences de proximité sont mises en place dans plusieurs villes du département.



La résidence Les Campanules à La Garde : un habitat inclusif où chacun construit son avenir

À La Garde, la résidence Les Campanules accueille un projet de vie fondé sur l'autonomie, le partage et la solidarité. Une première partie de l'habitat inclusif, porté par l'association APF France handicap, a été inaugurée en juin 2025.
Depuis septembre 2026, une salle commune vient enrichir le quotidien des dix résidents et de leurs animatrices, qui élaborent ensemble les contours d'une vie collective choisie. Ici, chaque habitant reste acteur de ses décisions, tout en participant à une dynamique de groupe qui favorise les échanges et rompt l'isolement.

À 29 ans, Manuel a fait de l'autonomie sa priorité. Dans son T1 soigneusement aménagé, il présente avec fierté une décoration qu'il a entièrement choisie, largement inspirée de ses origines grecques. *« J'ai souhaité un petit logement pour pouvoir m'organiser facilement. J'ai pu choisir ma décoration, avec du bleu, et des objets qui rappellent la Grèce »,* explique-t-il.

Pour Sylvie, autre résidente, la vie en collectivité répond avant tout à un besoin essentiel : ne plus être seule. *« Nous sommes un bon petit groupe et nous avons plaisir à nous retrouver, et pas seulement pour la réunion hebdomadaire où nous parlons de notre projet collectif »*, témoigne-t-elle.

« L'habitat inclusif, dont nous voyons aujourd'hui une remarquable réalisation, est un levier majeur de transformation de notre offre médico-sociale, pilier de notre Schéma départemental de l'autonomie », conclut Jean-Louis Masson, président du Département du Var, lors de l'inauguration en septembre 2026. ■







Porter le Var toujours plus loin !

Après le succès des éditions 2025 et 2026, le Département du Var lance le 3e Prix de l'Innovation et de la Recherche du Var. Retour sur cet événement porteur pour l'avenir des territoires varois avec Lætitia Quilici, vice-présidente en charge du Numérique, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.



Pourriez-vous nous rappeler la genèse de cet événement ?

Lætitia Quilici : Lorsque le président du Département du Var Jean-Louis Masson m'a confié cette délégation, nous avions tous les deux cette volonté et ambition d'affirmer le Var comme terre d'innovation, d'excellence et de créativité. Nous l'avons donc inscrit dans la continuité du 1er Sommet de l'IA organisé pour la première fois par une collectivité en mai 2024. Notre objectif : soutenir la recherche et offrir une reconnaissance aux initiatives créatives du territoire, en encourageant les échanges entre étudiants, chercheurs, associations, collectivités et acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Quel bilan tirez-vous des deux premières éditions ?

Lætitia Quilici : Le bilan est très positif. Grâce à ce Prix, des projets ont vu le jour. Des expériences ont été partagées et d'autres se construisent. Après le succès de 2025, l'édition 2026 a confirmé le dynamisme varois avec 53 candidatures déposées, dont 47 jugées recevables. Face à cet engouement, nous avons créé une nouveauté lors de cette deuxième édition : le Prix des collectivités varoises.





Prix de l'Innovation & de la Recherche du Var

Prix 2027 : candidatez !

Vous portez un projet novateur offrant des solutions créatives aux défis locaux ? Le Département du Var a ouvert les candidatures pour la 3e édition de son Prix de l'Innovation et de la Recherche.

Calendrier

Les candidatures sont ouvertes depuis le 30 octobre 2026. Vous avez **jusqu'au lundi 15 février 2027** inclus pour déposer votre dossier. La remise des prix aura lieu au printemps 2027.

Pour qui ?

Le concours est ouvert à de nombreux acteurs locaux : étudiants, chercheurs, associations, entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS), et collectivités.

6 catégories

Les candidats peuvent concourir pour le Grand prix de l'innovation technologique, environnementale, sociale, le « Coup de cœur du jury », le « Prix des collectivités varoises » ou encore la grande nouveauté de cette année, le Prix thématique 2027 : « Génération Var - Terre de réussite pour les jeunes ».

À la clé

Une dotation de **10 000 €** sera attribuée aux grands gagnants de cinq catégories. Le lauréat du Prix des collectivités varoises bénéficiera, quant à lui, d'une mise en avant privilégiée par le Département du Var, notamment dans votre magazine *Le Var & Vous*. À noter que les candidats inéligibles à la dotation financière pourront tout de même être mis en valeur lors de la cérémonie.

Comment participer ?

Le dossier est à remplir exclusivement en ligne via le formulaire dédié sur var.fr. Le conseil du jury : n'hésitez pas à joindre une courte présentation vidéo de votre projet (2 minutes maximum) pour faire la différence !



Pourquoi avoir créé un prix spécifique pour les collectivités en 2026 ?

Lætitia Quilici : L'innovation se vit aussi sur le terrain, au cœur de nos communes et intercommunalités face aux défis environnementaux, sociaux et financiers. Cette année, nous avons récompensé trois lauréats *ex aequo*. La Ville de La Farlède pour « La Farlède se régénère », un projet global qui mobilise élus et citoyens face aux défis environnementaux. La Ville d'Ollioules pour le « Verger des gorges d'Ollioules », une ferme maraîchère communale biologique qui alimente les écoles et le centre de loisirs. Enfin, la Communauté de communes du Pays de Fayence pour son étude innovante en renfort du risque incendie.

La campagne de candidatures pour l'édition 2027 est ouverte. Y a-t-il une nouveauté ?

Lætitia Quilici : Oui, cette troisième édition s'annonce riche ! Tout d'abord, notre prix thématique portera cette année sur « la réussite des jeunes », en lien avec les travaux actuels du Conseil économique, social et environnemental du Var (CoSEE).
Ensuite, nous avons le plaisir d'associer Toulon Var Technologies (TVT) au jury pour mieux repérer et accompagner nos pépites locales. Par ailleurs, nous tenions à ce que les candidats inéligibles à une dotation financière puissent tout de même être mis en lumière lors de la cérémonie. Enfin, puisque l'innovation se vit aussi de l'intérieur, nous allons challenger nos propres équipes avec la création d'un prix inédit dédié aux services départementaux !

Quel message souhaitez-vous adresser à ceux qui hésiteraient encore à candidater ?

Lætitia Quilici : Participer à ce prix, c'est une opportunité unique de contribuer activement au Var de demain et de voir votre projet reconnu et soutenu à sa juste valeur. Vous êtes étudiant, chercheur, universitaire, membre d'une association, une collectivité ou acteur de l'économie sociale et solidaire, candidatez sur var.fr ! ■

en lumière

38
COUP DE CŒUR
La Fête du livre du Var

42
ÉVÉNEMENT
Le 2e Sommet de l'IA

43
VIENS JE T'EMMÈNE...
Découvrir *Sorcelleries, entre symboles et sortilèges* à l'HDE Var

48
À TABLE !
Restauration scolaire, le choix de la qualité accessible à tous

La Fête du livre du Var



Véronique Lenoir,
présidente
de la commission Culture

La parole à l'élue...

« La Fête du livre du Var 2026, qui se tiendra au palais Neptune à Toulon, est un grand rendez-vous culturel dans notre département. Cette année, l'hommage rendu à André Malraux et la présence de Sylvain Tesson donneront une résonance toute particulière à cette édition. Deux écrivains voyageurs, deux destins hors du commun, deux regards singuliers sur le monde.
À travers leurs œuvres, ils nous invitent à questionner notre époque, et, au-delà, le destin de tous les Hommes. Leurs voix viendront nourrir les grands entretiens et les rencontres, qui font toute la richesse de cette Fête du livre. Nous sommes prêts à vous accueillir.
Rendez-vous du 20 au 22 novembre pour échanger, écouter, rêver ! »

Pour sa 29e édition, la Fête du livre du Var vous accueille les 20, 21 et 22 novembre au Palais Neptune à Toulon. Rendez-vous place Besagne de 10 h à 19 h pour 3 jours de rencontres, ateliers, débats et conférences, et, bien sûr, pour décerner le Prix des lecteurs du Var.



La Fête du livre du Var est votre rendez-vous incontournable de la culture. Elle accueille chaque année de nombreux auteurs, heureux de pouvoir vous rencontrer, d'échanger, et d'évoquer aussi leur travail d'écriture.
L'an dernier vous étiez plus de 35 000 à arpenter les étages du Palais Neptune !
Au programme cette année, vous retrouverez une nouvelle fois de grands entretiens, des tables rondes littéraires, des débats et des rencontres, qui laissent aussi la part belle à la littérature de jeunesse, toujours vivace. Les 16 librairies partenaires ne manqueront pas de vous proposer une riche sélection d'ouvrages, et de vous guider dans vos choix. L'édition 2026 est placée sous la présidence d'honneur de Sylvain Tesson, écrivain et essayiste dont les récits de voyage ont marqué la dernière décennie littéraire. Rendez-vous au palais Neptune à Toulon, le nouvel écrin de ce rendez-vous varois de la culture. Retrouvez tout le programme sur **fetedulivreduvar.fr** ou sur **var.fr**



© Alamy Stock Photo.
Photographe : Fred Stein

Hommage à André Malraux

La Fête du livre du Var rend cette année hommage à André Malraux, une des grandes figures intellectuelles et politiques du XXe siècle. Tour à tour écrivain, aventurier, résistant, théoricien de l'art et homme d'État, il a mené une vie hors du commun.
Très jeune, il parcourt l'Asie, où ses expéditions nourrissent autant sa légende que son œuvre littéraire. De cette expérience, naîtront plusieurs romans majeurs, parmi lesquels *Les Conquérants, La Voie royale* et surtout *La Condition humaine*, couronné par le prix Goncourt en 1933.
Fasciné par les grandes questions de son temps, il s'engage ensuite dans la guerre d'Espagne, puis dans la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale, combats qui forgeront encore sa pensée. En 1959, il devient ministre des Affaires culturelles aux côtés du Général de Gaulle, et transforme durablement la politique culturelle française : il lance les maisons de la culture, encourage la restauration des monuments historiques et défend l'idée que la culture doit être accessible à tous.
Le Var occupe une place particulière dans l'héritage d'André Malraux : le ministre joue en effet un rôle décisif dans la création, en 1963, du Parc national de Port-Cros à Hyères-les-Palmiers, premier parc national marin d'Europe.
Cette initiative illustre sa vision de la culture, un héritage commun, qui englobe la nature et le vivant.
Explorateur des civilisations, écrivain de génie et ministre bâtisseur, André Malraux continue d'incarner une conception ambitieuse de la culture, où l'art, la mémoire et l'engagement se répondent sans cesse.



Le Prix des lecteurs du Var

Depuis 2005, le Prix des lecteurs du Var vous propose de prendre part à une aventure collective, en votant pour un roman, une bande-dessinée et un album. Dans chaque catégorie, trois livres parus récemment sont proposés et vous avez jusqu'au 7 novembre 2026 pour voter pour votre coup de cœur !

Ce Prix des lecteurs du Var, qui contribue à mettre en lumière de jeunes auteurs, sera remis à l'occasion de la Fête du livre du Var. Pour participer, rien de plus simple : il suffit de déposer votre bulletin de participation dans une urne située dans une des 109 bibliothèques ou médiathèques partenaires. Les votes sont également ouverts en ligne sur **fetedulivreduvar.fr** ou **sur var.fr** Parce que les plus belles histoires sont surtout celles que l'on partage, à vous de jouer !

En amont du Prix des lecteurs du Var, afin d'inciter petits et grands à s'adonner au plaisir de la lecture, et de découvrir la sélection, l'opération *Var lire en territoire* a proposé cette année de nombreux ateliers, des rencontres avec les auteurs sélectionnés, et des spectacles dans tout le département. Collèges, bibliothèques et médiathèques ont été le théâtre de belles réalisations et de moments placés sous le signe de l'émotion.

Prix Encre Marine

C'est aussi à la Fête du livre du Var que le prix Encre Marine est décerné. Créé en 1991, ce prix récompense un ouvrage mettant en valeur les thèmes liés à la mer et au monde maritime, civil ou militaire. Cette année particulière, où la Marine célèbre ses 400 ans, les 5 livres retenus sont :

. *Atoll circus, voyages à Clipperton* de Stéphane Dugast (Éditions du Trésor),
. *Ligne de foi* de Loïc Finaz (Les Équateurs),
. *L'odyssée de l'Odyssée* de Christophe Ono-dit-Biot (Grasset),
. *Prendre le large* de Martin Dumont (Les Avrils)
. *Carnet de combats, de matelot à capitaine de vaisseau* de Norbert Tafzi (Mareuil éditions)

Entretien

Sylvain TESSON,
président d'honneur de la Fête du livre du Var 2026

Tour à tour essayiste, romancier, poète et explorateur, l'inclassable oxymore de la scène littéraire française nous fait le plaisir de sa venue à Toulon. Amoureux de la géographie autant que des mots, il livre des romans palpitants autant que des essais singuliers, et ne laisse personne indifférent.


©Pascal Ito

Que représente pour vous le fait d'être président d'honneur de la Fête du livre du Var ?
De ce titre, je veux retenir les mots « fête » et « livre » qui sont à mon sens les plus importants. Je suis heureux de participer à un événement qui met en lumière la littérature.

Cette année, la Fête du livre du Var rend hommage à André Malraux. Chez vous comme chez lui, l'exploration du monde a été fondatrice. Vous auriez pu (à quelques décennies près) écrire un essai tel que *Le grimpeur et le grognard avec lui. Quels sujets auriez-vous pu aborder ?**
Je crois que Régis Debray avec lequel je converse dans ce livre, comme André Malraux ont posé le fait historique comme rapport au monde. La lutte, et plus particulièrement la lutte armée, a pu relier leurs destins. En ce qui me concerne, je suis davantage un écrivain de géographie. Avec André Malraux, j'aurais pu aussi évoquer l'île de Port Cros, qu'il a, en son temps, contribué à préserver. C'est une île où je me rends régulièrement et où je retrouve Claire Paulhan, la petite fille de Jean Paulhan, qui fut rédacteur à la Nouvelle revue française et aux éditions Gallimard. Cette éditrice, avec l'association des amis de Port-Cros, organise des rencontres littéraires. Au Manoir comme au Fort de la Marine, on y célèbre la beauté des lieux, et le pouvoir de la littérature, qui permet aux hommes de s'arracher de l'aridité du monde.

**Ce livre est une correspondance entre Sylvain Tesson et Régis Debray, publiée en 2026, où ils confrontent leur vision du monde*

Vous êtes déjà passé sur quelques chemins noirs varois, quel rapport entretenez-vous avec les paysages de ce département ?
Département de falaises maritimes, du mont Faron, du Château de Pibarnon, des gorges du Destel bien sûr, où le grimpeur que je suis a déjà fait escale, voilà ce que m'évoque ce département. Il est aussi un de ceux que j'ai arpentés pendant mon périple sur les chemins noirs, qui raconte ma traversée en diagonale de la France, à pied, avec pour souhait de ne suivre que ce que l'on peut appeler des chemins de traverse. Et je suis aussi écrivain de Marine**, ce qui me mène régulièrement dans le Var. Outre notre travail d'écriture, le groupe des écrivains embarque régulièrement sur des bâtiments militaires, tels les sous-marins nucléaires d'attaque basés à Toulon.

***Fondé en 2003 par Jean-François Deniau, écrivain et académicien, les écrivains de Marine sont liés à la Marine Nationale par une convention de partenariat. Engagés à faire rayonner la culture maritime, ils publient des ouvrages collectifs et organisent des événements littéraires. Ils sont aussi autorisés à embarquer à bord des bâtiments de la Marine.*

Y a-t-il un livre dont vous avez envie de conseiller la lecture ?
Les histoires naturelles de Jules Renard, voilà un recueil d'histoires qui évoque l'amour des choses. Il pourrait paraître enfantin mais c'est un opus lumineux sur les bêtes et les théories écologiques. À la fois précurseur et immensément sensible, c'est une lecture vivifiante.

Si vous pouviez partir demain en faisant fi de toutes les contraintes, où iriez-vous ?
Je m'attache au lieu où je suis, ici et maintenant. Au moment de l'interview je vous dirais donc face au Mont Blanc, dans la Plaine-Joux, au seuil d'un vol de montagne en parapente. Mais il me semble que vous pourriez renouveler votre question du 20 au 22 novembre ! ■

2e Sommet de l'IA : le Var confirme son ambition de Terre d'Innovation

Le Département du Var organise son 2e Sommet de l'Intelligence Artificielle – Var Terre d'Innovation 2026 à l'Hôtel du Département à Toulon, mardi 8 décembre 2026. Porté par Lætitia Quilici, vice-présidente en charge du Numérique, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, cet événement réunira près de 300 élus, partenaires et universitaires pour concevoir une IA responsable au service des citoyens et du service public.

Après une première édition remarquée en mai 2024, le Département poursuit son engagement autour de cinq objectifs : *« Sensibiliser aux mutations technologiques, positionner le Var en terre d'innovation, analyser les impacts métiers, valoriser l'action collective et élaborer des stratégies concrètes pour le service public. Comme lors du premier opus, nous plaçons au cœur des débats l'éthique, la transparence et la complémentarité entre outil numérique et présence humaine »*, présente Laetitia Quilici



Démonstrations concrètes et retours d'expériences

Tout au long de la journée, les participants découvriront des cas d'usage très pratiques. Un bilan présentera la restitution des expérimentations menées dans 31 communes du Var avec l'Association des maires ruraux (AMR83) — aide juridique, marchés publics, transcription de séances, analyse vidéo routière. Le parcours mettra aussi en avant des innovations appliquées aux services aux usagers et à la santé (inscriptions en crèche, habitat inclusif) ainsi que des fleurons comme Swello, Mistral AI, exosquelettes… Enfin, des ateliers thématiques exploreront les apports de l'IA dans la gestion de l'eau, l'agriculture, la prévention des incendies, la santé et l'emploi public. En complément, des tables rondes décrypteront les défis majeurs de l'IA tels que la souveraineté, la cybersécurité, le droit, la santé mentale. À travers des regards croisés public-privé et des approches sociologiques et philosophiques, les experts mesureront le chemin parcouru depuis 2024, tout en réaffirmant la place centrale de l'humain dans nos métiers. ■

La jeunesse et la recherche au premier plan

Le Sommet fera la part belle au monde universitaire : la Faculté de droit de Toulon y annoncera le lancement du symposium « Droit, Justice & IA », tandis que l'animation de la journée a été confiée aux étudiants d'Ingémédia de l'Université de Toulon. En clôture, le coup d'envoi du Hackathon TVT Innovation, l'agence de développement économique de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, sera donné. *« Ce marathon d'innovation rapide et collaborative se déroulera sur deux jours, les 9 et 10 décembre. Des équipes d'étudiants s'affronteront pour concevoir en un temps record des solutions technologiques répondant à des enjeux de territoire »,* conclut Lætitia Quilici.

VIENS JE T'EMMÈNE...

découvrir l'exposition



SORCELLERIES,

entre symboles et sortilèges

à l'HDE Var
à Draguignan
du 12 déc. 2026
au 21 mars 2027

Circe Invidiosa (détail)
AGSA
J W Waterhouse born Rome 1849 died London 1917
Circe Invidiosa
1892, London
oil on canvas 180.7 x 87.4 cm
South Australian Government Grant 1892
Art Gallery of South Australia, Adelaide
0.106



Evelyn De Morgan
Moonbeams Dipping Into the Sea (détail)
P_EDM_0012
Huile sur toile
De Morgan Foundation
Royaume-Uni

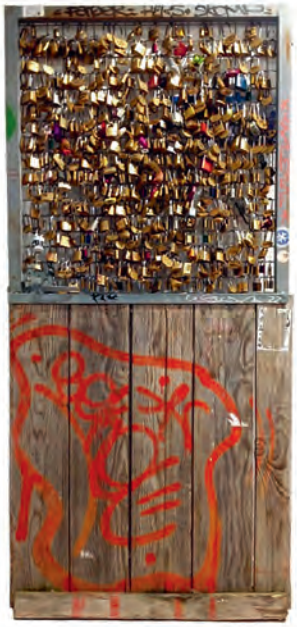
La sorcellerie plane sur notre histoire. Longtemps cantonnée aux temps immémoriaux et aux univers fantastiques, elle a traversé les siècles, les cultures et les croyances, oscillant sans cesse entre réalité, fantasme et patrimoine vivant. L'exposition *Sorcelleries, entre symboles et sortilèges*, propose aux visiteurs, à travers 250 objets, œuvres d'art et photographies, de dépasser ces clichés et d'explorer la sorcellerie comme un phénomène universel, qui interroge notre rapport à l'invisible, et à notre propre humanité. Rendez-vous du 12 décembre 2026, au 21 mars 2027, à l'Hôtel départemental des expositions du Var à Draguignan.

Un voyage fascinant aux frontières du visible et de l'invisible

Pourquoi avons-nous recours à des porte-bonheurs ? Pourquoi certaines personnes touchent-elles du bois ou croisent-elles les doigts pour conjurer le mauvais sort ? Derrière ces gestes familiers se cache une question vieille comme l'humanité : existe-t-il des forces invisibles capables d'influencer notre destin ? Figurines votives, talismans, amulettes protectrices, instruments de guérison, masques d'exorcisme, objets rituels ou supports d'envoûtements, la première partie de l'exposition propose un véritable tour du monde des pratiques de magie et de sorcellerie.
Des miniatures boliviennes aux célèbres Maneki-Neko japonais levant leur patte pour attirer la bonne fortune, de l'œil protecteur méditerranéen aux khamsa, mains protectrices, des amulettes égyptiennes représentant le grimaçant dieu Bès aux statuettes pagar indonésiennes destinées à tenir à distance les esprits malfaisants, cet inventaire, qui prend presque la forme d'un cabinet de curiosités, montre que partout dans le monde, les sociétés ont imaginé des moyens de repousser les mauvais esprits. À l'autre extrémité de ce spectre, l'exposition aborde les rituels destinés à combattre les maléfices et explore les formes les plus inquiétantes de la magie maléfique. Poupées d'envoûtement, objets de malédiction, ils suscitent la peur et exacerbent l'imaginaire. Cette aspiration à donner un sens au malheur et à tenter de se protéger de forces jugées hostiles est universelle. L'exposition nous entraîne dans un parcours immersif et mystérieux, et nous plonge, tout autour du monde, dans une expérience captivante autant sensible qu'intellectuelle.
Loin du sensationnalisme, cette première partie donne des clefs de compréhension des visages pluriels de la sorcellerie. Savant mélange de fascination et de dégoût, ces pratiques mystérieuses répondent avant tout à un besoin profondément humain : espérer infléchir le destin, donner du sens aux épreuves et retrouver une forme de contrôle face à l'incertitude.

INFORMATIONS PRATIQUES : Hôtel départemental des expositions du Var - 1, bd Maréchal Foch à Draguignan - Tél. 04 83 95 34 08- Tarifs et billetterie en ligne sur hdevar.fr
Ouvert tous les jours de 10 h à 19 h . Le catalogue de l'exposition est en vente au tarif de 25 €

Coup de coeur



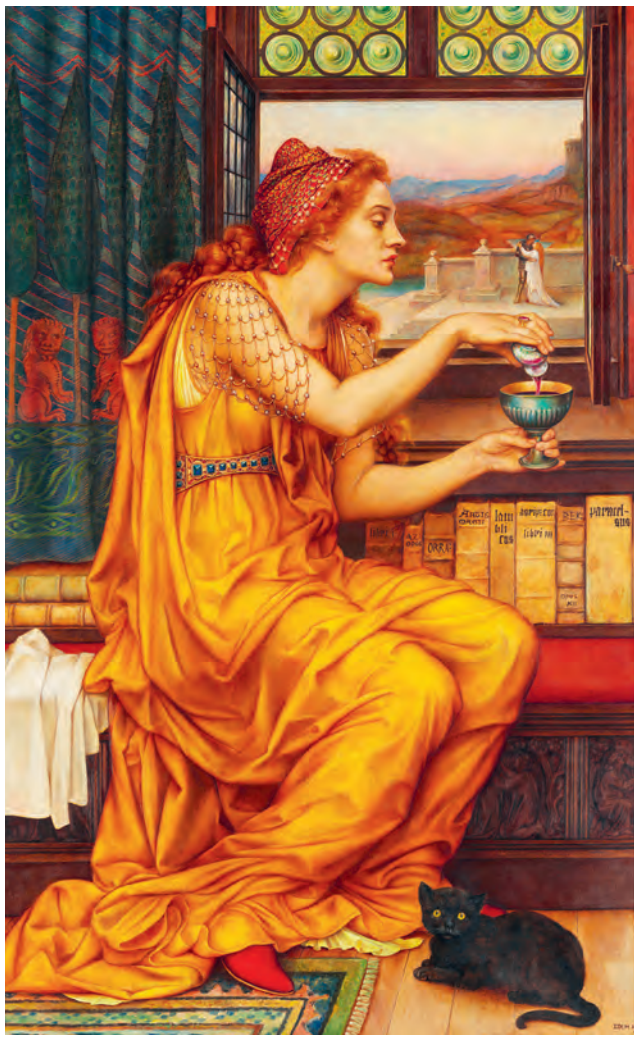
Grille à cadenas
MNHN-E-2023.10.45

Investis symboliquement lorsqu'ils sont accrochés dans certains lieux particuliers, les cadenas offrent un exemple de la transformation d'un objet trivial en objet magique, qui se charge des intentions scellées par ses propriétaires.
Fermer le cadenas revient à sceller le lien entre deux personnes et à en souhaiter la pérennité : le geste accompli sur l'objet matérialise ainsi l'effet recherché.
Ces cadenas s'inscrivent dans une longue tradition de nouages magiques, où nouer, attacher ou sceller permet d'unir comme d'entraver.
Coup de cœur de la commissaire de l'exposition, ils rappellent que le fait de charger certains objets d'un pouvoir d'action n'est une pratique ni lointaine ni désuète : sous des formes familières, elle perdure au cœur de nos sociétés contemporaines et peut même se manifester dans le quotidien des plus cartésiens d'entre nous !

La naissance du mythe de la sorcière

Pourquoi le chat noir est-il devenu inquiétant ? D'où vient l'image de la sorcière volant sur un balai ? Pourquoi la mandragore fascine-t-elle depuis des siècles ? Comment le chaudron est-il devenu l'un des attributs les plus familiers associés à la magie ? Autant de questions auxquelles répond l'exposition dans un deuxième moment, construit sur le principe d'un abécédaire qui explore les symboles liés à la sorcellerie dans notre mémoire collective. D'*« abracadabra »* à *« sabbat »*, objets historiques, œuvres d'art, gravures anciennes, manuscrits et représentations populaires se répondent. Les visiteurs découvrent notamment l'univers des grimoires, ces ouvrages de magie rituelle qui circulent en Europe à partir du Moyen Âge. Conjurations, invocations, signes et recettes y consignent différents moyens d'agir sur le monde visible ou invisible, contribuant à faire du grimoire un attribut emblématique de la magie et de la sorcellerie.

S'il existe une figure immédiatement associée à la sorcellerie, c'est bien la sorcière. L'exposition montre combien cette image est le fruit d'une construction historique dont les représentations ont profondément marqué l'imaginaire occidental. L'abécédaire atteint son point culminant avec une séquence consacrée au sabbat et à la chasse aux sorcières et aux sorciers.
À la fin du Moyen Âge, théologiens et démonologues associent progressivement les pouvoirs qui leur sont prêtés à une magie démoniaque. Pacte avec le Diable, envol vers le sabbat, rassemblements nocturnes : les traités en élaborent les théories, les procès les inscrivent dans la pratique judiciaire et les images en fixent les représentations. Entre les XIVe et XVIIIe siècles, les accusations de sorcelleries conduisent à la mise à mort de dizaines de milliers d'hommes et surtout de femmes en Europe. Ces représentations ne disparaissent pas avec la fin des bûchers. Balai, chat noir, chaudron, grimoire, potions et philtres restent les attributs familiers d'une « sorcière », dont le cinéma, la littérature, les beaux-arts ou les fêtes populaires comme Halloween continuent de décliner les motifs.



Evelyn De Morgan
The Love Potion (détail)
P_EDM_0035
Huile sur toile
De Morgan Foundation
Royaume-Uni

Rencontre avec...

Marie MERLIN,

commissaire de l'exposition *Sorcelleries, entre symboles et sortilèges*
muséographe au musée de l'Homme et commissaire d'exposition
au parcours atypique qui passe par la philosophie et l'anthropologie,
elle nous livre la trajectoire de création de cette exposition
hors du commun.


©JCDomenech

Comment aborde-t-on une exposition sur la sorcellerie ?

La sorcellerie appartient à nos imaginaires. Elle s'inscrit dans une diversité de pratiques qui sont aussi très contemporaines. Le défi consistait à croiser les regards et à questionner l'histoire et les représentations associées à la sorcellerie. L'exposition s'intitule *Sorcelleries, entre symboles et sortilèges*, car elle présente des réalités plurielles qui dialoguent au fil d'un parcours conçu comme un cheminement entre des figures familières et des réalités plus inattendues, mystérieuses fascinantes ou effrayantes.

Quel est pour vous l'objet le plus insolite de l'exposition ?

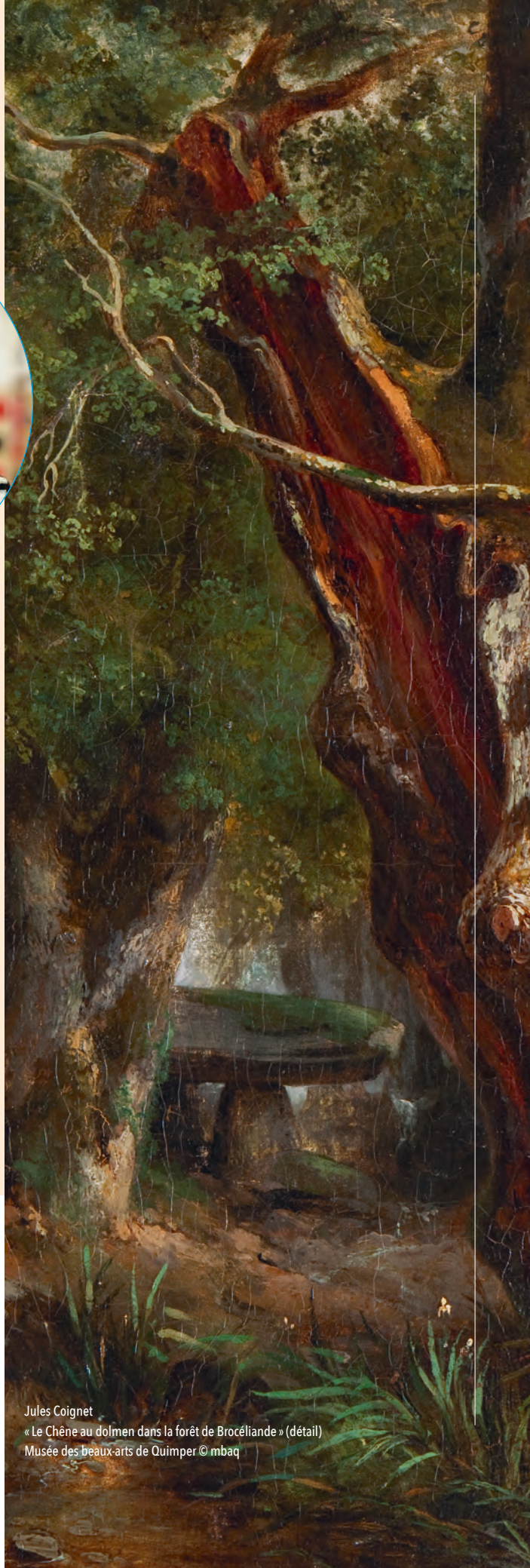
Entre craintes, doutes et humour, la série d'amulettes de Lamyne M. intitulée Marabout 3.0 est un bel exemple de la partie de l'exposition qui évoque l'art comme magie créatrice. Entre tradition et modernité, ces objets contemporains brouillent les frontières, en laissant planer le doute sur leur nature et les pouvoirs qu'on leur prête.

Avec quelle impression le visiteur va-t-il sortir de cette expérience ?

L'expérience de chaque visiteur est unique. Ce thème assez intime va trouver écho en chacun à l'aune de ses croyances, et de ses certitudes. Le visiteur quittera à mon sens les lieux avec l'idée que la sorcellerie ne relève pas uniquement du passé. Elle continue d'habiter notre imaginaire, d'inspirer les artistes, de nourrir des croyances et d'interroger notre besoin, universel et intemporel, de comprendre ce qui échappe à la raison. Il me semble que ce cheminement intime converge vers un apaisement. *Sorcelleries, entre symboles et sortilèges* est une invitation à regarder autrement un phénomène souvent caricaturé. Elle révèle la profondeur culturelle d'un sujet qui touche autant à l'histoire des sociétés qu'à l'intimité de tout un chacun.

Le Var, théâtre d'un procès en sorcellerie

Des archives originales relatives à un procès en sorcellerie survenu en 1439 à Draguignan, sont présentées dans une scénographie intrigante. Accusée par ses proches d'avoir ensorcelé son père afin d'obtenir son héritage, Catherine David, qui sera finalement relaxée, niera avoir eu recours à un breuvage magique. Le registre impressionnant, qui comprend 63 folios, nous rappelle que cette exposition s'ancre dans notre territoire, qui fut aussi un lieu de chasse aux sorcières.



Jules Coignet
« Le Chêne au dolmen dans la forêt de Brocéliande » (détail)
Musée des beaux-arts de Quimper © mbaq





The Healer, the Herbalist, the Midwife, the Witch
(la guérisseuse, l'herboriste, la sage-femme, la sorcière). Cabinet ancien en bois sculpté, bois brûlé et feuille d'or, velours ancien, miroir antique, fioles et flacons en verre, préparations salines (eau de mer, solutions de cuivre oxydé), plantes séchées et artificielles, minéraux (roches volcaniques, quartz, agate, bois pétrifié), sel et éléments naturels. © Bianca Bondi, Production Département du Var, 2026

L'artiste plasticienne Bianca Bondi, qui a été pensionnaire de la Villa Médicis à Rome de 2024 à 2025 et finaliste du prix Marcel Duchamp en 2025, inscrit son travail dans une forme renouvelée de relation au vivant. Elle propose une création originale dans le cadre de l'exposition *Sorcelleries, entre symboles et sortilèges*. Elle met en lumière l'interconnexion des éléments du monde et évoque les cycles de la vie. Déclinaison contemporaine des croyances associées à la sorcellerie, elle en profite pour rendre hommage aux femmes et aux savoirs, dans un contexte de renouveau des pratiques spirituelles.

Et aujourd'hui ?

Dans certaines régions du monde, des accusations de sorcellerie continuent d'entraîner violences, exclusions et persécutions. Au même moment, et de manière paradoxale, des mouvements spirituels réhabilitent en Europe certains savoirs anciens, célèbrent les cycles de la nature et revendiquent une relation renouvelée avec le vivant. Cette renaissance trouve également un écho dans la création artistique contemporaine. Les artistes présentés dans la troisième partie de l'exposition s'emparent de la sorcellerie et de ses imaginaires à travers des créations porteuses de revendications politiques, identitaires ou culturelles, ou explorant la magie comme force de transformation et de création. Photographies, dessins, sculptures, peintures et installations témoignent ainsi des multiples manières dont la sorcellerie est aujourd'hui réinvestie. « *À la croisée des sciences, de l'histoire et de la création artistique, ce parcours immersif promet autant de découvertes que de questionnements* », précise Véronique Lenoir, vice-présidente du Département, en charge de la culture.

L'installation de l'artiste congolaise Géraldine Tobé ouvre cette réflexion en transformant en installation artistique une expérience vécue durant son enfance, marquée par des accusations de sorcellerie et par l'exorcisme qu'elle a subi. Plus loin, la figure de la sorcière change encore de visage. Jadis symbole de marginalité ou de peur, elle devient depuis les années 1970 à la fois une icône féministe, une icône esthétique, et une figure d'émancipation.

L'exposition élargit également le regard vers des pratiques toujours vivantes au Maroc, au Mexique ou encore dans le vaudou haïtien. Longtemps marginalisées et assimilées à de la superstition ou à des pratiques diaboliques, elles recouvrent pourtant des réalités sociales et religieuses complexes, ainsi que des savoirs médicinaux et des pratiques thérapeutiques. Aujourd'hui, certaines sont revendiquées comme un patrimoine culturel à part entière. ■



Restauration scolaire,
le choix de la qualité accessible à tous

Maintenir une participation des familles à 3,10 € pour des repas sains, locaux et faits maison, alors que le coût réel s'envole à 10,70 € : tel est l'engagement du Département du Var en faveur du pouvoir d'achat des familles varoises.

« *Comme dans toutes ses missions, le Département du Var place la solidarité et l'équité au cœur de son action. C'est pourquoi dans le cadre de sa stratégie pour la restauration scolaire 2024-2028, il garantit à chaque collégien varois un accès à des repas sains, équilibrés et abordables, quelle que soit la situation financière de sa famille* », nous précise tout de go Jean-Louis Masson, président du Département du Var.

Face à la hausse globale des coûts de la vie et de l'énergie, la collectivité a mis en place un véritable bouclier tarifaire pour protéger le portefeuille des parents. Concrètement, entre 2022 et 2025, le coût de revient réel d'un repas a bondi de 19 %, passant de 8,98 € à 10,70 €. Pourtant, la participation demandée aux familles n'a évolué que de 3 %. Depuis le 1er janvier 2025, le prix du repas payé par les parents est maintenu à seulement 3,10 € (contre 3,00 € depuis 2015). La différence ? C'est le Département qui la finance, en prenant directement à sa charge 7,60 € par repas, soit 70 % du coût total.

Pour accompagner ceux qui en ont le plus besoin, ce dispositif s'intensifie : en complément des bourses nationales, le Département prend en charge l'intégralité du forfait annuel de restauration pour les collégiens boursiers des taux 2 et 3.

Plus de budget pour le local et le fait-maison

Cette modération tarifaire ne se fait absolument pas au détriment de la qualité. Au contraire, la collectivité a fait le choix de soutenir l'économie locale. En allégeant la contribution des établissements de 20 % à 13 %, le Département renonce à près de 900 000 € de recettes budgétaires en 2025. Un effort financier qui se transforme en un gain direct pour les assiettes : « *Cela injecte en moyenne 13 000 € de marge financière supplémentaire par collège. Ces fonds sont directement alloués à l'achat de matières premières de qualité. Ils permettent de privilégier les producteurs varois et les circuits de proximité, confirmant la volonté d'offrir à chaque jeune Varois une alimentation de premier choix pour sa santé et sa réussite scolaire* », détaille Valérie Rialland, conseillère départementale en charge des Collèges.



Patrick Léonard, un coach pour les chefs

Pour relever le défi du « bien manger » à coût maîtrisé, les 70 chefs de cuisine des collèges varois peuvent compter sur Patrick Léonard, conseiller métier au Département.

« *J'accompagne les chefs pour développer une restauration locale, de saison et faite maison* ». Loin des directives toutes faites, son approche est avant tout basée sur l'écoute : « *L'objectif n'est pas d'imposer un modèle, mais de donner envie et de construire avec chaque chef des solutions adaptées* ». Sur le terrain, il apporte des conseils techniques pour travailler davantage de produits bruts et limiter les aliments ultra-transformés. Pour stimuler cette dynamique, Patrick anime des « *ateliers restauration* » où les cuisiniers partagent expériences et bonnes pratiques. Il facilite également l'approvisionnement en mettant les chefs en relation avec des producteurs de proximité.

« *Je les encourage à laisser parler leur créativité tout en respectant la réglementation* », afin que les élèves découvrent de nouvelles saveurs. Une démarche collective et humaine qui redonne tout son sens au métier de chef, valorise le territoire varois et offre chaque jour aux collégiens le plaisir d'une alimentation de qualité, préparée avec passion.



Bar à salades, fromage à la coupe… les astuces de Loïc Beraud, chef de cuisine au collège André Cabasse à Roquebrune-sur-Argens



À quoi vous sert la marge budgétaire supplémentaire accordée par le Département ?

Cette marge reste entièrement dédiée à la nourriture et à la qualité. Par exemple, cela nous permet de financer des produits comme la viande de bœuf ou l'agneau varois. Nous faisons aussi appel aux artisans du village pour les desserts de Pâques et Noël…

Que vous apporte l'accompagnement de Patrick Léonard ?

Il a une vue sur l'ensemble de la restauration scolaire dans les collèges varois. Il nous partage les bonnes idées que d'autres chefs ont testées dans leur établissement. C'est lui qui a insufflé la création du bar à salades et qui nous apporte de nouvelles recettes lors des « ateliers restauration », notamment pour renouveler les menus végétariens. Car on avait tendance à tourner un peu en rond.

Comment construisez-vous vos menus pour lutter contre le gaspillage et maîtriser les coûts ?

Contrairement aux idées reçues, le maraîcher local est parfois moins cher que le grossiste ! Nous achetons nos yaourts locaux en grands seaux à dresser nous-mêmes : c'est économique et zéro déchet plastique. Enfin, le fromage est coupé sur place et le « bar à salades » permet aux élèves de choisir leurs portions, ce qui a drastiquement réduit le gaspillage.

Comment les élèves accueillent-ils ces repas frais et locaux ?

Il faut « vendre », ce que nous leur proposons. À chaque service, je passe en salle pour leur expliquer d'où viennent les produits et les inciter à goûter. L'exemple le plus parlant, c'est la soupe fraîche : nous sommes passés de 10 à 50 litres servis par repas ! En quatre ans de collège, on voit une vraie évolution et ils réapprennent à aimer les légumes. ■


Var
Le Département
Fête du Livre Var
Édition 2026 présidée par
Sylvain TESSON
fdlvar
fetedulivreduvar.fr
Cet événement a obtenu
le label 400 ans de la Marine
TOULON
Palais Neptune
20, 21 & 22 NOV. 2026
Entrée libre
LE FIGARO
LIRE magazine
STRADA
ici Provence
var-matin
Direction médias et événementiel du Département du Var, service création graphique, | © Adobe Stock © - Portrait © Bruno Charoy